LA PRESSE

DEUXIEME ANNEE—No. 93 MONTREAL, MERCREDI 10 FEVRIER 1886. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE.

Le procès Crawford-Dilke a été remis à vendredi prochain.

Les labours sont commencés à Medecine Hat de samedi dernier.

L'adjudant général Powell est parti à Sandwich, pour affaires publiques.

L'honorable M. Norquay est de retour à Winnipeg de son voyage dans l'Est.

Un navire de guerre autrichien est mouillé actuellement dans la rade de New-York.

Le gouverneur-général va donner un dîner samedi aux officiers de milice d'Ottawa.

Le général Rowley, secrétaire du général Grant, ces années dernières, est décédé, hier, à Chicago.

L' "Alaska" est arrivé de New-York à Queenstown. Il a fait la traversée en six jours et dix huit heures.

On apprend de source autorisée que la Grèce est prête à désarmer sans retard si la Porte veut lui céder l'Epire.

James Staples a été tué par les chars près de la station de East Andover, lundi après-midi. Il était père de famille.

Samedi, un vieillard nommé William Lesieur de Sharon, Mass., monomaniaque, s'est suicidé en se pendant. Il était âgé de 80 ans.

La dernière épidémie de variole à Chicago, a eu pour résultat d'atteindre 6,616 personnes, dont 2,318 sont mortes, et de coûter $5,700,000.

Lord Lansdowne a acheté le tableau de M. L. R. O'Brien, "Septembre sur le Saguenay," exposé actuellement à l'académie royale de peinture.

Un certain nombre de vaisseaux de guerre russes qui se dirigeaient sur la baie Suda ont reçu ordre de mouiller à Smyrne pour le présent.

Les employés de MM. Ewing et Cie. de Toronto se sont mis en grève hier par suite d'une dispute au sujet de leurs gages. Ils sont peu nombreux.

M. le Dr Selwyn, directeur du bureau géologique est parti d'Ottawa, hier, pour Londres *via* New-York, où il aura à s'occuper de l'exposition coloniale.

Les prisonniers Métis dont les noms suivent ont été amnistiés par le gouvernement fédéral : Ignace Poitras, sr, Ignace Poitras, jr, Joseph Arcand et Moïse Parenteau.

L'honorable A. Byng, du 7me régiment de Hussards, autrefois aide-de-camp du comte de Carnarvon, vient d'être nommé aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur-général.

Le juge Rodgers a décidé que le testament fait par Wilburn F. Storey, autrefois propriétaire du *Times* de Chicago, au mois de février 1881, était valide et ordonna qu'on en fit la preuve.

Dans toutes les filatures de New-Bedford, Lowell et Concord, les salaires ont été augmentés de 10 pour cent. A Manchester, 13,000 tisserands ont bénéficié d'une égale augmentation.

Le trois mâts barque anglaise *Syringa*, se rendant de Hambourg à New-York a abordé et coulé un bateau de pêche français dont l'équipage a été sauvé et débarqué à Douvres par le navire *Syringa*.

Des capitalistes Bostonais viennent d'acheter la propriété Steadman, à Crooked Creek, comté Albert. On y trouve de l'or, de l'argent et du fer en quantité avantageuse. La nouvelle compagnie a l'intention d'installer un briseur de $25,000.

Un enfant de douze ans, Mark Jadmann, résidant avec ses parents à Chicago, a été trouvé enseveli sous une maison de neige qu'il s'était construite pour s'amuser. Le malheureux enfant avait été asphyxié par la neige qui s'était écroulée sur lui.

Le bureau de la police à cheval du Nord-Ouest, à Ottawa, soutient ne rien connaître de la prétendue mutinerie qui aurait eu lieu parmi la police à cheval du Nord-Ouest. On n'a pas encore reçu de réponse aux éclaircissements demandés par les autorités.

A l'assemblée annuelle de l'Union de Tempérance Electorale, de Toronto, M. J. J. McLaren, C.R., a été élu président, en remplacement du maire Howland. On a adopté certains amendements au Crooks Act qui seront soumis au gouvernement à la prochaine session.

Sous prétexte de chercher des munitions de guerre sur les vaisseaux grecs, stationnés dans le port de Constantinople, les Turcs ont insulté le drapeau grec. On craint que les Athéniens ne considèrent cet acte comme ayant été fait avec intention et que la situation sera aggravée.

Les principaux brasseurs américains à Winnipeg ont écrit au gérant de la compagnie du Pacifique, pour lui exprimer leur désir d'acheter de l'orge récoltée à Manitoba et lui demander d'en vouloir bien prévenir les cultivateurs. Une seule maison de Saint-Louis en achète un million de minots par année.

Un des membres du syndicat des propriétaires de houillères, à Pittsburg, Pen., a annoncé que c'était leur intention de remplacer les grévistes par des nègres. Le syndicat des mines a décidé de suspendre complètement les travaux, pour ne pas mettre en péril la vie des mineurs exposés à la vindicte des grévistes.

M. Magnier, rédacteur de l'*Evénement*, avec qui n'a pas voulu se battre M. Legrand, l'un des témoins du comte de Dion, a accepté la provocation de M. Thomegueux, l'autre témoin du comte. La date de la rencontre n'est pas encore fixée, mais le duel aura lieu aussitôt que la blessure que M. Magnier a reçue au bras sera guérie.

Le syndicat, à Pittsburg, Pe., a décidé de suspendre les travaux dans les mines du district de Connellesville à cause des émeutes qui y existent et des incendiats qui s'y commettent. Les membres du syndicat ne savent pas jusqu'à quel point l'émeute peut-être poussée et ne veulent pas risquer la vie de leurs employés. Un ordre à cet effet a été envoyé à toutes les mines qui se trouvent sous le contrôle du syndicat.

Dans le petit village allemand de Millstadt, situé à cinq milles de East Saint-Louis, un nommé Frederick Lippert, d'origine allemande, a prétendu avoir trouvé sa femme assassinée l'autre soir en rentrant chez lui. Cette malheureuse avait eu la tempe défoncée d'un vigoureux coup porté avec une pierre gisant, ensanglantée, à côté du cadavre. Lippert, qui vivait en très mauvaise intelligence avec sa femme, a été arrêté.

Le steamer Lansdowne, est arrivé hier à Halifax d'un voyage à l'île au Sable, après avoir éprouvé une semaine de mauvais temps. On prend ordinairement quarante-huit heures pour faire ce voyage. Il n'y avait pas de naufrages à l'île ; mais le surintendant dit que durant la tempête de jeudi soir il a entendu des coups de canon et il croit qu'ils venaient d'un navire en détresse, mais le lendemain on n'a pu découvrir aucune trace d'un naufrage.

M. Caamano, président de la République de l'Equateur, a été attaqué samedi soir à Yaguachi, et un de ses aides de camp a été tué. M. Caamano s'est réfugié à Guayaquil où ses partisans font bonne garde autour de lui. A son arrivée en cette ville, une collision s'est produite entre les partisans de M. Caamano et ses ennemis politiques qui criaient de toutes leurs forces : "Vive Alfaro." Dans la mêlée, le chef de la police et trois hommes ont été tués, et plusieurs personnes blessées.

A sept heures, hier matin, les commis de la compagnie Massey étaient prêts à payer aux ouvriers tout le montant total des gages qui leur était dû. On commença les travaux lorsque ceux qui ne s'étaient pas mis en grève arrivèrent ; ils furent suivis par plusieurs autres que les chevaliers du travail exhortaient à se mettre en grève, avant-hier matin. La plupart des grévistes se tenaient dans les environs de la manufacture qui était gardée par plusieurs constables, mais les services de ces derniers ne furent pas requis. M. Massey envoya un messager aux grévistes pour leur dire que leurs gages étaient prêts, mais aucun ne répondit. M. Massey dit qu'il ne fera plus d'affaires avec eux et ne les reprendra plus à son service.

TELEGRAPHIE GENERALE.

L'EMEUTE DE LONDRES.

LONDRES, 9 — On craint que l'émeute d'hier ne se continue aujourd'hui. La police a démontré qu'elle était tout à fait incapable de lutter contre la foule des émeutiers. A deux heures p.m. environ 2000 personnes étaient réunies dans le square Trafalgar.

Aucun des chefs ne s'est encore montré et on ne sait pas s'il y aura de nouveaux troubles aujourd'hui. La plupart des magasins situés dans la partie ouest sont fermés. Aucun de ceux qui étaient à la tête de la révolte n'a été arrêté bien qu'ils soient tous bien connus.

M. Hyndman président de la fédération démocratique dit qu'il n'est pas responsable des troubles d'hier et il ajoute que ces troubles seront renouvelés si l'on ne vient pas au secours des ouvriers qui souffrent de la faim ; on estime à 3,000 personnes le nombre d'émeutiers réunis sur le square Trafalgar.

La police est incapable de disperser les émeutiers bien qu'elle les ait attaqués à deux reprises, elle a été repoussée. Vers 4.30 hrs. les émeutiers sont devenus furieux : la situation devint de plus en plus alarmante ; les autorités firent sortir tous les constables à leur disposition et après bien des efforts on réussit à disperser la foule. Quelques émeutiers ont été arrêtés.

LONDRES, 9—Burns, Champion, Hyndman et Williams, les quatre socialistes qui ont provoqué l'émeute d'hier, se sont rendus cette après-midi au bureau de M. Chamberlain, le nouveau président du bureau des affaires locales. M. Chamberlain a refusé de les recevoir personnellement, mais leur a fait dire qu'il était prêt à prendre en considération tout mémoire qu'ils lui communiqueraient. Les quatre socialistes lui ont répliqué qu'ils étaient venus lui demander si le gouvernement avait l'intention de donner de l'ouvrage aux centaines de mille ouvriers qui manquent d'ouvrage à Londres et dans tout le pays. Ils ont représenté de plus que le bureau des affaires locales n'avait pas même répondu aux lettres qui lui avaient été adressées sur cette question. Burns et ses compagnons ont déclaré qu'ils étaient venus chercher une réponse définitive qu'ils pussent communiquer aux ouvriers sans ouvrage qui doivent tenir bientôt une grande assemblée.

M. Chamberlain répondit par écrit qu'il ne croyait pas en l'efficacité des remèdes proposés par la "fédération sociale démocratique" mais qu'il ferait distribuer des secours aux plus nécessiteux par les "bureaux de gardiens," en attendant que le gouvernement ait constaté l'étendue de la crise industrielle. Le bureau des affaires locales, a ajouté M. Chamberlain, n'a rien à faire avec la question des travaux publics.

Les socialistes sont partis désappointés. Hyndsman et Champion étaient surtout mécontents de la manière évasive dont M. Chamberlain a répondu à leurs questions. Ce que nous demandons, disaient-ils, ce n'est pas la charité, mais un travail honnête et utile, et les paroles de M. Chamberlain ne peuvent qu'exaspérer les ouvriers sans ouvrage.

NOTTINGHAM, 9.—Deux cents ouvriers sans ouvrage ont forcé leur entrée dans un appartement où les gardiens du Work house se tenaient une assemblée et ont demandé du pain à grands cris. Les gardiens se sont entretenus avec quelques-uns d'entre eux sur la misère qui existe parmi les ouvriers à Nottingham.

LONDRES, 9.—La nouvelle des émeutes en cette ville a causé une sensation en Europe. Les socialistes de Paris et de Berlin sont dans la jubilation. Ils convoquent des assemblées dans ces deux villes pour exprimer leur admiration sur la conduite des socialistes de Londres et les encourager à continuer leur œuvre.

Carnaval à Burlington

BURLINGTON 9—Les fêtes d'hiver avec les joyeux amusements qui les accompagnent ne seront pas le monopole de Saint-Paul. Burlington est à faire tous les préparatifs possibles pour un grand carnaval et a envoyé des invitations dans toutes les parties du pays et à l'étranger. Ces invitations promettent de grandes réjouissances à ceux qui s'y rendront.

Les cartes d'invitation ne fussent-elles qu'une prête image de la réalité, par les illustrations qui en ornent le texte, cette réalité méritera assurément d'être vue.

Promenades en traîneaux, glissades, courses en raquettes et mascarades y sont rendues avec effet, tandis que les flambeaux et lanternes chinoises disséminés çà et là rappellent à l'esprit les fêtes de gala des années antérieures à Montréal.

Le programme est vaste et comprend une série de fêtes qui dureront cinq jours à commencer de lundi, alors qu'auront lieu la grande inauguration et l'illumination des montagnes russes dans la soirée.

Les fêtes se termineront vendredi soir par un grand bal de carnaval à l'Association Rink.

Il n'y aura pas de palais de glace, mais on n'a rien épargné de ce qui peut assurer le succès des courses en raquettes, glissades, patinades, promenades, brillantes illuminations et une foule d'autres amusements. Les prix offerts aux concours sont d'une grande valeur et seront distribués aux gagnants dans des concours de hockey, patinades, courses en raquettes. Des médailles d'or sont offertes comme premiers prix dans chacun des concours.

Le carnaval est organisé par le Burlington Coasting Club, dont M. W. S. Webb est président. On a pris des dispositions pour que les frais d'hôtels n'excèdent pas $3 par jour, et les visiteurs seront admis gratuitement aux diverses glissoires russes.

Le prix de passage aller et retour, de Montréal à Burlington, sera de $2 seulement par le Vermont Central.

Les Chinois aux Etats-Unis

WASHINGTON 9—Le cabinet après avoir discuté la situation faite aux Chinois à Seattle en est venu à la conclusion que les autorités locales en avaient le contrôle et qu'il n'était pas nécessaire pour le président d'y envoyer des troupes.

NEW-YORK 9—Une dépêche de San Francisco annonce que le peuple devra entreprendre lui-même la tâche s'il veut que les Chinois soient chassés du territoire.

Le "boycotting" est à l'ordre du jour contre les Chinois et la population de San Francisco recourra tôt ou tard aux mesures rigoureuses prises par d'autres localités contre les fils du Céleste Empire.

SEATTLE 9—Le gouverneur vient de lancer une proclamation suspendant "l'habeas corpus" et mettant la ville sous l'opération de la loi martiale. On entend de tous côtés des dénonciations contre les milices qui ont tiré sur la foule hostile aux Chinois et la populace se répand en menace contre les chefs de cette organisation.

Des plaintes assermentées ont été portées contre deux gardes les accusant d'avoir tiré sur la foule avec intention de meurtre. Le juge Green n'a pas voulu laisser exécuter les mandats d'arrestation.

Le gouverneur a appelé les volontaires sous les armes. Les plus sinistres rumeurs courent la rue et inspirent de vives appréhensions. Il n'est plus question des Chinois, mais seulement de vengeance d'une part et de résistance d'autre part. Nombre de citoyens marquants opposés jusqu'ici à l'immigration chinoise se sont rangés du côté des autorités et font tout en leur pouvoir pour pacifier leurs partisans d'autrefois.

WASHINGTON, 9—Le président a lancé une proclamation ce soir enjoignant aux émeutiers de Seattle de se disperser avant 6 heures du 10 février.

—Le général Gibbons a reçu ordre de se rendre sans délai à Seattle.

OLYMPIA, 9—A 7 heures, ce matin, la population a envahi les résidences des Chinois en cette ville, et leur a ordonné de déguerpir d'ici à trois jours.

Mort du général Hancock

NEW-YORK, 9—Le général Hancock est décédé aujourd'hui à 3 heures.

Winfield Scott Hancock est né dans le comté de Montgomery, Pen., le 14 février 1824. En 1844 il entra au collège militaire de West Point d'où il sortit en 1846 avec le brevet de lieutenant. Il prit d'abord du service dans la guerre du Mexique et avait le grade de capitaine quand éclata la guerre civile qui le fit arriver en peu de temps au grade de général.

En 1868 il fut mis en nomination à la convention du parti démocrate comme candidat à la présidence, mais son nom ne fut pas accepté. Choisi en 1880 comme candidat il fut défait par M. Garfield, le candidat du parti républicain.

NEW-YORK 9—La nouvelle de la mort du général Hancock a causé une pénible impression dans tout le pays. Il y a une quinzaine de jours, alors qu'il était à Washington, il s'est produit une éruption sur le cou du général. Le mal s'est aggravé jusqu'à ce que dimanche soir la fièvre a atteint le cerveau. Il a exhalé le dernier soupir à 3 heures moins 7 minutes de l'après-midi.

Les pavillons ont été mis en berne sur les édifices publics.

Température.

TORONTO, 10, 1 a. m. — L'anti-cyclone d'hier au-dessus du Nord-Ouest se dirige rapidement vers l'Est et a occasionné une augmentation dans la pression dans la région des lacs et les districts de l'Est. Dans certaines localités d'Ontario il tombe un peu de neige ou de grésil. Ailleurs, le temps est beau des lacs à l'Atlantique. La température au Manitoba est depuis 5 à 8 au-dessous de zéro, mais plus loin à l'Ouest le temps est encore devenu doux.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Saint Laurent — Vents du Nord-Est au Sud-Est, température stationnaire ou un peu moins élevée.

Nouvelles de Saint-Jean

SAINT-JEAN, P. Q., 9—M. le juge Rouleau, de Battleford, est en promenade à Saint-Jean, depuis samedi. Les nombreux amis que l'honorable juge compte en cette ville, sont heureux de constater que les deux années qu'il vient de passer au Nord-Ouest n'ont pas nui à sa santé.

—Jeudi prochain s'ouvre, ici, le terme de la cour Supérieure du district d'Iberville.

—On s'occupe beaucoup, de ce temps-ci, des élections municipales. La mise en nomination des candidats aura lieu le 17 du courant et l'élection, le 25. Les candidats à la mairie sont MM. D. Macdonald et W. Brosseau.

—M. Nolin, de cette ville, doit établir bientôt une fabrique de tabac.

Tristes suites d'une querelle

OWEN SOUND, Ont., 9—Hier soir, vers 10 heures, un horrible crime a été commis ici.

Un mulâtre nommé Smoots, âgé d'environ 22 ans, a perdu la vie par la main d'un autre nègre, du nom de Philippe Roy, dans la maison d'un homme de couleur nommé Johnson.

Il paraîtrait que Smoots et Roy arrivèrent à la maison de Johnson, hier soir ; tous deux étaient sous l'influence de la boisson, Johnson était absent, n'étant pas revenu de l'ouvrage.

Lorsqu'il rentra, Roy mangeait à table et Smoots le plaisantait sur la quantité de nourriture qu'il mangeait. Ceci amena une querelle et Roy attaqua Smoots, qui le renversa d'un coup de poing.

Le vaincu se releva et après avoir essuyé le sang qui lui couvrait la face, se dirigea vers la porte en jurant. Son adversaire le poursuivit.

Tout à coup, Roy se tourna, et à l'aide d'un instrument tranchant, lui donna un coup terrible dans le cou, et lui coupa l'artère carotide.

Avant que le médecin mandé put se rendre sur les lieux, le blessé avait cessé de vivre. Roy a été arrêté. Une enquête sera tenue demain.

La misère à Gaspé

CAMPBELLTON, N.B., 9—Le Dr Wakeham est arrivé de Gaspé à Paspédiac. Il a été chargé par les départements de la marine et des pêcheries d'aider le président du comité de secours à distribuer les secours accordés par le département de la marine. Il rapporte qu'il existe une détresse immense depuis Percé jusqu'à Bonaventure et spécialement à Newport, Nouvelle, Paspédiac et New Carlisle.

La somme de $2,000 a déjà été accordée par les gouvernements local et fédéral, pour être distribuée dans les comtés de Gaspé et Bonaventure.

Six mille personnes au moins demandent du secours de jour en jour. Les sommes données par le gouvernement seront suffisantes pour une couple de semaines seulement.

Elles devront être suppléées immédiatement par des souscriptions publiques.

Ces souscriptions seront envoyées au révérend M. Thomas Blaylock, président du comité général de secours pour Bonaventure et à M. Joseph Lavoie, président pour le comté de Gaspé.

Les gens font tout leur possible pour se porter secours les uns aux autres, et ils sont tellement paisibles qu'un petit nombre seulement ont essayé d'envahir les magasins.

Un grand nombre de familles sont sans pain depuis des semaines.

Si les affaires ne prennent cours dans quelques semaines, on devra nécessairement adopter des mesures pour secourir ces malheureux.

Plusieurs familles dans le moment, n'ont pas de pain.

Agrandissement de St Hyacinthe

A la prochaine session, le conseil de ville de St Hyacinthe demandera à la législature d'amender son acte d'incorporation de manière à agrandir les limites de la ville.

La Banque des Marchands vs McShane

Une demande de cession de biens a été signifiée à l'échevin McShane, par la Banque des Marchands, pour satisfaire à un jugement de la Cour Supérieure, confirmé en révision pour le montant de $7,763.

Tentative de vol de grand chemin.

Dans la soirée d'hier trois vagabonds ont attaqué un passant qui était ivre, au coin des rues Bleury et Ste Catherine.

L'ivrogne avait sur lui une somme d'argent importante et il eut certainement été dévalisé sans l'intervention de M. N. E. Hamilton qui entendant ses cris, courut à son secours.

A son arrivée les escarpés prirent la fuite.

Incendie

A 7.35 hier soir, une alarme a été donnée à la boîte 14, pour un feu qui s'était déclaré dans le moulin à scie de MM. Mantha et Cie rue St Charles Borromée. L'incendie était commencé au second étage et paraissait d'abord très dangereux. Les flammes s'élevaient jusqu'au toit, une alarme générale fut sonnée et en un instant dix voitures à boyaux entouraient l'édifice en feu.

Les nombreux jets d'eau qui furent lancés étouffèrent bientôt les flammes.

Les dommages s'élèvent à environ $1,000. On ne connaît pas l'origine du feu.

Son commis nouveau.

Hier, un juif prêteur sur gages, demeurant rue Craig, engagea un nouveau commis ; Celui-ci désireux de faire ses preuves vit entrer un individu avec un splendide capot en pelleteries. La somme de $20 fut avancée et le monsieur laissa le capot en gage.

En entrant le patron se disposa à faire rapport de la transaction dans ses livres, mais grand fut l'embêtement du nouveau commis lorsqu'il entendit le "boss" s'écrier avec désespoir : "Mein Goth, c'est mon capot, qui a été volé chez moi hier.

Tentative de suicide.

Hiers, vers huit heures du soir, un individu a essayé de se suicider en se plaçant au milieu de la voie ferrée près du passage à niveau de la rue des Seigneurs, au moment où une locomotive s'avançait.

Le garde barrière le saisit et le jetta en arrière, mais le malheureux essaya une seconde fois de se jetter sous le train.

Il a été remis entre les mains de la police, mais il était trop ivre pour pouvoir donner son nom.

Irvine vs le "Star"

Le procès pour libelle entre Donald Irvine et le *Star*, s'est terminé hier.

Dans le mois d'août, le *Star* publia un article libelleux contre le demandeur à propos d'une course en chaloupes. Irvine appartient à l'équipage du *Nautilus* de Hamilton qui sortit vainqueur du grand concours de tous les rameurs du continent.

Le 24 août et le 12 septembre, les propriétaires du *Star* offrirent au demandeur $25 et les frais de ses avocats pour régler la cause. Le demandeur refusa et la cause a été plaidée hier devant un jury. Son Honneur le juge Doherty présidait.

Après les plaidoiries, le jury rendit un verdict accordant au demandeur $50 de dommages.

Arrestation d'un voleur célèbre.

Hier après-midi, le détective Naegle se trouvait au Théâtre Royal, quand il vit sortir après la représentation, un nommé Louis Viau, oiseau de pénitencier bien connu que l'on recherchait depuis quelque temps comme soupçonné de complicité dans les vols commis dernièrement chez MM. Desjardins, à Ste Cunégonde et chez M. Kennedy, rue St Laurent.

Il l'arrêta et le conduisit au poste central. Le prisonnier était tout de neuf habillé et on suppose que tout ce qu'il portait a été volé.

Viau a déjà séjourné plusieurs fois dans nombre de prisons du pays et il y a à peine six mois qu'il est sorti du pénitencier de Kingston, dont il a été pensionnaire pendant vingt ans.

Série d'accidents

—Un nommé Patrick Kent, âgé de 25 ans, demeurant 19 rue Young, s'est fracturé une jambe, hier matin, dans une chute. On l'a transporté à l'Hôpital Général où furent pansées ses blessures.

—Une jeune femme du nom de Hélène Mareil, en passant, hier après-midi, dans la rue Notre-Dame, est tombée accidentellement sur le trottoir, et s'est fracturé le bras gauche. Elle a été transportée à l'hôpital où sa fracture fut remise.

—Hier matin, une jeune femme du nom de Marguerite Dubois, demeurant rue Lagauchetière, en lavant des bouteilles à la brasserie Molson, s'est coupé un pouce. Elle a été conduite immédiatement à l'hôpital Notre-Dame où sa blessure fut pansée.

Nouvelles religieuses.

—M. l'abbé Gingras est gravement malade, à l'Hôpital-Général de Québec.

—Les catholiques de New-Glasgow, N. E., sont en voie de construire une nouvelle église d'architecture gothique.

—Le 31 janvier dernier, à l'église Sainte-Marie, de New-Castle, ont ont été célébrées les noces d'argent de la révérende sœur Sainte-Béatrice. Mgr l'évêque de Chatham assistait à la fête.

—Le R. R. Hamon, S. J., vient de prêcher une grande retraite à Spencer, Mass.

Le Revd Père Hamon a profité de son séjour à Spencer, pour y jeter les bases d'une branche de la Ligue du cœur de Jésus. 549 ont répondu de suite à son appel et se sont enrôlés sous la bannière du Sacré-Cœur.

Nos Fabriques de Coton

Deux des principales fabriques de coton, ont eu hier, leur assemblée annuelle ; la compagnie de coton de Montréal et la compagnie de coton des Marchands.

Les actionnaires de la première compagnie se sont réunis sous la présidence de M. A. F. Gault. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. H Gault, M P, E K Greene, J K Ward, Chs Garth, Jacques Grenier, F L Lynam et autres.

Le rapport lu par le secrétaire Howard fut trouvé très satisfaisant en tenant compte de la dépression des affaires. Aucun dividende ne fut déclaré.

Il fut constaté une augmentation sensible dans les opérations qu'on a attribué à ce que depuis quelques temps on n'a fabriqué que des marchandises nouvelles qui ont trouvé facilement un marché pour leur écoulement.

Le personnel du bureau des directeurs n'a pas été changé, tous les anciens membres furent réélus et le bureau se compose des personnes suivantes : A F Gault, l'honorable J R Thibaudeau, Charles Garth, E K Greene, M H Gault, M P, Jacques Grenier et J K Ward.

D'après le rapport du secrétaire, l'état des affaires de la Compagnie de Coton des Marchands n'est pas aussi prospère que celui de la précédente. Cependant on espère que l'année qui va suivre sera meilleure. On a déjà beaucoup de demandes qui font présager un avenir plus fructueux.

L'ANNEE 1886 ET SES AVANTAGES.

Six mille piastres de marchandises endommagées par l'eau, dont les pertes sont couvertes par le propriétaire, seront vendues à sacrifice, la semaine prochaine, ainsi qu'un lot considérable de marchandises d'encan que nous vendrons en même temps.

MARSAN ET LAFOND,
267, rue St-Laurent.
Entre les rues Ste Catherine et Mignonne.
15 janv. 1 m-71.

NEW-YORK, 9—L'Arizona est arrivé de Liverpool.

AVIS AUX MERES

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens. 28août. 1 a

Bébé, trois ans et demi, voit sa mère aux prises avec le pédicure et la regarde avec envie. Enfin, au bout d'une longue contemplation, il finit par s'écrier :

—Dis donc, maman, quand est-ce donc que j'aurai des cors, moi ?

ATTENTION ! ATTENTION !

Grand avantage à tous ceux qui ont besoin de chaussures.

Ayant résolu de me retirer des affaires j'offre en vente mon immense stock de chaussures de toute description valant plus de $3,500 à des prix extrêmements réduits afin de liquider le tout sous le plus court délai.

Profitez de cette chance qui vous est offerte et hâtez-vous de venir au plutôt afin d'avoir le meilleur choix.

Le stock est offert en block, à toute personne qui désirerait s'établir dans le commerce de chaussures ainsi que le loyer du magasin si avantageusement connu du public, situé au coin des rues Notre-Dame-Ouest et des Seigneurs étant sans contredit, le meilleur site du quartier. Conditions libérales.

Toutes personnes endettés envers moi, sont priées de venir payer au plus vite.

16 janv. 72 1 m. N. LAURIER.

Un ami du baron de Rapineau lui reprochait de prendre toujours les troisièmes en chemin de fer.

Voyez-vous, mon cher, répondit-il, je suis comme César.... j'aime mieux être le premier dans les troisièmes que le second dans les premières.

DIRECTION.—Pour stimuler l'appétit, faciliter la digestion, avec les "Amers Indigènes," on prend un verre-à-pied de l'infusion avant chaque repas. Pour purifier le sang, deux verres-à-pied en se couchant, L'effet est certain. 8 au 13

RIEL.

Le dernier jour du condamné.

MM. Poirier, Bessette et Cie., agents de la circulation de LA PRESSE, viennent de publier une nouvelle gravure représentant le martyr du Nord-Ouest.

Cette magnifique gravure, due au crayon de notre célèbre artiste canadien, H. Julien, est exécutée en deux couleurs et représente Riel, répondant au sherif Chapleau qui, après lui avoir lu la sentence, lui demandait s'il avait disposé de ses biens.

Mon cher, je n'ai pour tout bien que ceci (et il toucha sa poitrine dans la région du cœur) et ceci je l'ai donné à mon pays, il y a quinze ans ; et c'est tout ce qui me reste maintenant.

Cette gravure de 18 x 15, dont le dessin ne donne qu'une très faible idée, sera mise en vente dans tous les dépôts, au prix de 10c, et sera envoyée franc de port, à la campagne, dans un étui, du prix de 12c.

Une remise libérale sera faite aux agents qui voudront s'en occuper.

Adresser toutes les demandes à MM. Poirier, Bessette et Cie., 1540 rue Notre-Dame, et avoir soin de mentionner si on veut le portrait de "Riel" et "Le dernier jour du condamné."

LOUIS RIEL.

Nous sommes maintenant en mesure de satisfaire aux nombreuses demandes qui nous avaient été adressées depuis plusieurs jours pour l'envoi de notre livre.

Louis Riel.

MARTYR DU NORD-OUEST.

Sa vie—Son procès—Sa mort, et pour l'envoi du superbe *portrait de Riel*, grandeur naturelle, dû au crayon de l'abbé Chabert, dont 50,000 exemplaires ont été vendus depuis le 16 novembre dernier.

Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre. Chaque famille canadienne tient à honneur de conserver la mémoire du martyr national. Elle veut avoir le portrait de Riel, et elle veut connaître et pouvoir relire, au jour du vote, la sombre histoire des exactions et des crimes du gouvernement qui, après avoir avoir forcé les Métis à la rébellion, a exercé sa vengeance sur leur chef, en le faisant pendre à Regina.

Le prix de chaque volume est de 10 cents, par la poste, 12 cents.

Celui du portrait de Riel est de 10 cents, par la poste, emballage compris, 15 cents.

S'adresser à MM. Poirier, Bessette et Cie, fermiers de la circulation de LA PRESSE, 1540, rue Notre-Dame.

Guibollard essaie de ranimer le courage de sa femme, qui vient d'avoir la douleur de perdre son perroquet.

—Allons, que diable ! lui dit-il, soyez homme, madame !.... Supposez que vous m'ayez perdu !

UN CHIEN QUI VENGE SON MAITRE.

De tout temps, les chiens ont fourni matière à une foule d'anecdotes plus ou moins merveilleuses. En voici un vrai, dans laquelle un chien fut le vengeur de son maître et prouva une fois de plus que le chien est le compagnon fidèle de l'homme. Il n'y a pas bien longtemps, un monsieur du nom de Montdidier traversait un bois, suivi de son chien ; à peine à mi-chemin, il fut assailli et assassiné par un nommé Macaire, qui en voulait à ses jours depuis longtemps. Fait curieux, à partir de la perpétration du crime, le chien de la victime s'acharna tellement à poursuivre le meurtrier de son maître que cette étrange animosité éveilla les soupçons, on ordonna alors une sorte de duel judiciaire entre Macaire et le chien. Macaire était armé d'un bâton énorme, malgré cela il fut vaincu, confessa son crime et expira sur l'échafaud. Nos fourrures sont meilleur marché que jamais, une immense réduction vient d'être faite sur tous nos capots, manteaux, casques, manchons, etc. Que l'on vienne en foule.

CHS. DESJARDINS & CIE,
637 et 639 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
25 janvier—jno Montréal.

Chez le juge d'instruction :

—Je suis entré dans la chambre, j'ai volé ; mais je n'ai jamais eu l'intention d'assassiner.

—Pourtant, si la victime s'était réveillée, si elle avait appelé au secours ?

L'accusé, ironiquement :

—Alors, monsieur le juge, vous conviendrez que c'est elle qui aurait commencé.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

La poudre "Engraissive" mêlée à la nourriture donne au cheval de la vigueur, cette poudre qui a des propriétés stomachiques et dépuratives est d'un goût agréable, guérit la constipation, la gourme etc., etc. Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement. Dépôt principal chez

T. DUDEVOIR,
Marchand-Epicier,
174 rue Lagauchetière, Montréal.
Oct. 26-1 an-a-h.

M. A.... va réclamer, à la Préfecture de police, sa fille qui a disparu :

—Donnez-nous son signalement.

—Voici : grande, blonde et de trois ans plus jeune qu'elle ne paraît !

RESULTATS.—En prenant régulièrement les "Amers Indigènes" vous sentez votre sang se purifier et s'enrichir, la digestion devenir facile, et tout le système prendre une vigueur inaccoutumée. Le résultat c'est la santé. 8 au 13

La petite Jeanne reçoit pour son Noel un sac de pralines au chocolat.

—Ah ! s'écrie-t-elle en l'ouvrant, des bonbons nègres !

COMMIS DEMANDES.

Cinq bons commis, parlant l'anglais et le français, trouveront de l'emploi en s'adressant chez

N. LARIVÉE,
jno 2203 rue Notre-Dame.

Guibollarderie.

Un cafetier veut fonder un cercle dans son local. Alors Guibollard :

—Comment pouvez-vous penser à un cercle quand vous ne possédez qu'un grand salon carré !

L'HIVER ARRIVE.

L'on trouve un choix superbe d'étoffes les plus nouvelles, pour vêtements d'automne et d'hiver chez M. J.E. A. Dubord, le tailleur, si avantageusement connu de la rue Saint-Laurent, toutes ces marchandises sont dans les derniers patrons et de qualité supérieure l'établissement est sous la direction d'un coupeur d'une grande expérience.

Que ceux qui désirent s'habiller avec élégance visitent l'établissement de M. Dubord, 19 rue St. Laurent. 118-1a

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce Etc. Canada et Etranger. 1 juin a

BUANDERIE !
—A LA—
"VICTORIA SQUARE LAUNDRY"
C'est la place où vous aurez de l'ouvrage bien fait et à des prix raisonnables. On y fait toute espèce d'ouvrage. On va chercher les paquets et on les rapporte GRATIS.
287—RUE ST JACQUES—287
Telephone 666

LE BAIN TURC
Les réparations annuelles régulières et le nettoyage sont terminés à cette institution. On peut y prendre maintenant des bains, comme par le passé.
Heures : Messieurs, 6 à 8 a.m. 2 à 9 p.m. TOUS LES JOURS.
Heures : Dames, de 10 à 12. MIDI LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI.
D. B. A. MacBean, M. D.
140 Rue Sainte Monique, 140.
Au pied de l'Avenue du Collège McGill. jno

CHARTRAND & BISSON
COUVREURS en GRAVOIS
—147—
—Rue Saint Charles-Barromée—
MONTREAL
Toits en gravois et autres réparés. Toute ouvrage garantie de première classe. Prix modérés.
CHARLES CHARTRAND, FRANCOIS BISSON.
9avril 1 a

CREVIER & CIE,
Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs
Posage d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude et à l'air chaud.
Couvertures de toutes sortes, en ferblanc, tôle, ardoise, etc., etc.
—BUREAU et ATELIER—
Coin des rues St Maurice et St Henri, Montréal.
11juil 86

A L'EPREUVE de L'EAU et du FEU !
La PEINTURE EN ASPHALTE de PATERSON pour toitures, est la meilleure marché et supérieure à toutes les autres, pour les toits en tôle, en ferblanc ou en bardeau.
Prix : 30 Cts le Gallon.
Nous sommes les plus grands fabricants et marchands au Canada de feutre goudronné, feutre gris, feutre à tapis, goudron, ciment et peintures pour toits.
J. W. PATTERSON & CIE,
6 RUE MURRAY, Montréal.
37 FRONT STREET, Est, Toronto.
1aout-1a

A VENDRE A BON MARCHE
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, PINCEAUX.
Blanchissure, Blanc de Ceruse, Etoupe, Coaltar, Teintures, Fleurs à transferer, Medecines patentées, Vert Français, etc.
CHEZ J. T. LETOURNEUX
Marchand-Importateur,
No 259 Rue St. Paul.
Près de la rue St. Vincent, Montréal.
23av-1a

L'ENVELOPPE 'NONPAREILLE'
Est la meilleure pour l'envoi de circulaires et correspondance commerciale. Faites du plus beau manilla à surface glacée et fermant très haut, elle est reconnue par la "Loterie Nationale de Colonisation" comme étant la seule enveloppe qui répond exactement et sûrement à l'envoi de leurs circulaires. Elle est fortement gommée d'un pouce de hauteur et est recommandée pour l'envoi de valeurs commerciales. Grandeur 3¾ x 6 pouces. Prix : $1.50 par 1,000. Demandez un échantillon.
FLAVIEN J. GRANGER
13, COTE SAINT LAMBERT, Montréal.
Téléphone 1185 11avr-1a

J. FORTIER.
—PAPETIER—
258—Rue St. Jacques—258
—SPECIALITE DE—
Régistres, Livres de comptes,
Fournitures de Bureau,
Papier, Enveloppes,
Encre, etc., etc.
6juin

Nouvelles Importations—Cette Saison
PUPITRES POUR BUREAUX et PANIERS POUR BIBLIOTHEQUE.
PLUMEAUX EN QUEUE DE RENARD, en PLUMES D'AUTRUCHE et AUTRES.
CLAVIERS—NOUVEAUX PATRONS POUR DECORER OU COUVRIR EN PLUCHE.
MORTON, PHILLIPS & BULMER
LIBRAIRES ET FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS.
1755—RUE NOTRE-DAME—1755
MONTREAL.

1885—LES FETES—1886
NOEL ET LE JOUR DE L'AN
Nous offrons en vente à l'occasion des fêtes une grande variété de
LIVRES POUR ETRENNES
Livres de Piété, importations récentes, reliures en ivoire, ivoirine, velour, maroquin, veau poli, etc., **de tous les prix.**
Livres d'histoires, albums d'images, alphabets brillamment illustrés, d'après les nouveaux procédés. **Lectures pour tous les âges.**
Ouvrages scientifiques et lectures utiles, dictionnaires, encyclopedies, etc. etc.
Articles religieux, Crucifix en argent et nickel, **Chapelets** à montures riches, **Oeufs, Coquilles** et **Bonbonnières** pour chapelets, **Médaillons, Statues** et **Statuettes, Cartes Chromos** à surprises, frangées et unies.
Albums à photographies, plus de 100 modèles variés de divers formats.
Albums grands in-40, pouvant contenir de 150 à 100 photographies format "carte" et "cabinet," riches reliures maroquin, veau ou peluche, à $1.65, $2.25, $2.50, $3.00, $3.25, $3.50 et $4.00 chacune.
Albums petit in-40 (format Victoria) très portatifs pouvant cependant contenir les portrait "cabinets," 100 à 75 photographies, reliures nouvelles avec splendides ornements, à $1.10, $2.00, $2.10, $2.50, $3.00 et 3.25 chacun.
Albums oblongs et carrés, reliés dans tous les genres de 75 à 25 portraits, à 30 cts, 40 cts, 75 cts, $1.00 et $1.25 chacun.
Etrennes et Cadeaux à la portée de touts les bourses.
LIBRAIRIE.
J. B. ROLLAND & FILS
EDITEURS
6 8 10 12 14 RUE ST. VINCENT
MONTREAL

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 17

JULIA

PREMIÈRE PARTIE

(*Suite.*)

XI

Dans les derniers jours d'octobre, le marquis de X....dont nous avons déjà publié une lettre intéressante, écrivait à son protégé Vibert.

"D'honneur, grand enfant, ce que vous me confiez dans votre dernière missive, excite, je l'avoue, ma curiosité. Je m'ennuyais terriblement et vous êtes parvenu à m'émoustiller un peu. C'est fort bien à vous, et pour peu que vous distrayiez encore, je finirai par vous coucher sur mon testament au détriment de mon neveu, un grand flandrin qui s'est permis dernièrement de faire parade devant moi de ses idées libérales !

"Oui, il a même osé me jeter à la face que je n'étais pas de mon siècle ! Morbleu ! voilà une parole qui pourrait bien lui coûter deux ou trois millions. Pas de mon siècle ! Pourquoi ? Parce que je dis : le Jardin-du-Roi au lieu de dire le Jardin-des-Plantes, et la rue d'Artois au lieu de la rue Laffitte. Qu'importe, si je m'y promène dans la rue Laffitte et si je prends part de temps à autre aux saturnales auxquelles on s'y livre.

"Pas de mon siècle, moi ! Mais je suis non-seulement de ce siècle-ci, mais encore de celui qui suivra, et je lui prédis de jolies catastrophes. Vous m'en direz des nouvelles, monsieur mon neveu, si Dieu vous prête vie, ce qui n'est pas probable, à ne considérer que votre étiolement et votre décrépitude précoce ; vous êtes bien de votre siècle, vous : personne ne songera à le contester.

"Mais bon ! voilà que je vous parle de mes affaires de famille. Est-ce que je radote, à présent ; ou bien est-ce que.... Je m'arrête, s'il y a un secret entre nous deux, vous le découvrirez bien, monsieur Vibert ; vous êtes assez bon limier pour cela. En attendant retournons à nos moutons.

"J'ai beaucoup réfléchi au plan que vous avez conçu et que vous m'avez communiqué. Eh bien ! entre nous, il est absurde, impossible, stupide, mais...il réussira par cela même.

"Ah ! si votre belle veuve de la rue de la Paix était une Parisienne, je vous dirais : Bernique, mon bel ami, elle est incapable de mener à bonne fin une telle entreprise, elle vous brûlera la politesse à la première occasion, et vous reviendrez Gros-Jean comme devant. Mais c'est une Italienne, une Italienne du Nord, une Génoise. On peut se fier à ces femmes-là ; elles n'ont pas encore dégénéré, comme beaucoup de leurs compatriotes et comme toutes les nôtres. Ce ne sont pas des poupées de salon, ce sont des femmes, des vraies !.... Allez de l'avant avec la vôtre, vous arriverez, c'est moi qui vous le dis. Elle vous retournera ce Savard, elle le déchiquetera ; il n'en restera plus un morceau. Votre idée de les comparer à Dalila et à Samson est très-heureuse. Par la mordieu ! pour un homme de votre temps, vous n'êtes pas trop bête, et vous méritiez de vivre sous l'ancien régime.

"Mais dites-moi, l'a-t-elle accepté ce plan que vous lui avez soumis ? Vos dernières confidences s'arrêtaient à l'endroit le plus intéressant ; on dirait que vous faites du roman-feuilleton, encore une jolie invention des temps modernes ! Vite, vite, un mot qui me tienne au courant de tout ce qui s'est passé dans votre dernière entrevue avec elle. A mon âge, hélas ! on ne vit plus beaucoup pour son compte ; aidez-moi à vivre de la vie des autres. Vous vous en trouverez bien, monsieur ; les hommes de ma trempe n'oublient pas les services rendus ; l'ingratitude est d'invention moderne.

"POST-SCRIPTUM.—Ce gouvernement de juillet fait assez mal les choses ; il n'a pas le sou, du reste. La vie que vous allez peut-être mener vous entraînera à de grandes dépenses, dont vous ne serez pas couvert, croyez-le bien, malgré l'engagement qu'on a pris vis-à-vis de vous. Tirez sur moi, ne vous gênez pas, je ne tiens pas à faire des économies pour mon coquin de neveu. Pas de mon siècle, moi ! L'imbécile ! autant dire que je suis une ganache. Par la sambleu, il me le payera !"

Vibert s'empressa de répondre :

"Monsieur le marquis, je suis arrivé avant-hier, à dix heures du matin, chez madame Vidal, ainsi que je le lui avais annoncé la veille. Cette fois, je n'ai pas attendu. Elle est aussitôt venue me rejoindre, et s'adressant vivement à moi :

"—J'ai beaucoup réfléchi, m'a-t-elle dit, et puisqu'il n'y a pas d'autre moyen, je crois devoir accepter votre plan.

"—Très-bien, madame, ai-je répondu.

"Puis, sans perdre davantage notre temps, nous nous sommes assis en face l'un de l'autre et nous avons discuté une foule de détails.

"Deux heures après je la quittais et j'entrais immédiatement en campagne.

"Il s'agissait de préparer les voies et d'étudier la position de l'ennemi, afin de le joindre le plus tôt possible, et de l'attaquer avec avantage.

"Dans notre dernière entrevue, M. le marquis, j'ai eu l'honneur de vous entretenir d'une certaine Pélagie d'Ermont. Je vous ai dit qu'elle était liée avec Albert Savard, et je vous ai expliqué la nature de leurs rapports. C'est ladite dame d'Ermont que je me suis promis de circonvenir d'abord ; c'est dans sa maison, si mes projets réussissent, que madame Vidal et Savard se rencontreront pour la première fois.

"Voici comment je m'y suis pris pour arriver à cette rencontre :

"Hier, à deux heures de l'après-midi, je sonnais rue Blanche, No 10, à la porte de Pélagie.

"Si vous m'aviez rencontré dans l'escalier, croyez-le bien, M. le marquis, malgré toute votre finesse, vos rares qualités d'observation, vous ne m'auriez pas reconnu. J'avais fait entièrement peau neuve ; j'étais travesti en étranger, en homme comme il faut, en jobard, si vous voulez bien me permettre de me servir de cette expression. Toute femme un peu futée devait s'écrier en m'apercevant : Quel bon pigeon à plumer !

"Ma toilette, la voici en deux mots ; redingote, cravate et gilet noirs, pantalon gris foncé, gants gris perle, crêpe à mon chapeau, bottes vernies, chaîne-longue en or sous le gilet, diamant monté en épingle à ma cravate, autre diamant à ma main droite que je laissai dégantée, stick avec pomme en or enrichie de turquoises.

"Vous le voyez, monsieur le marquis, c'était à la fois la mise d'un homme riche et d'un étranger qui n'est pas au fait de nos usages. C'était une de ces toilettes qu'on appelle toilette à sensation, parce qu'elles font rêver certaines femmes. Inutile de vous dire que mes diamants et mes turquoises sont parfaitement imités.

"—Madame est-elle visible ? demandai-je.

"—Je ne sais pas, monsieur. Monsieur veut-il me donner son nom ? me dit une soubrette à la mine éveillée.

"J'eus d'abord l'air de ne pas comprendre, comme si je n'étais pas habitué à la langue française ; puis je répondis avec un accent italien des plus prononcés que mes rapports depuis plusieurs jours avec madame Vidal m'ont permis de lui emprunter.

"—Mon nom est inconnu de votre maîtresse, mais je lui suis recommandé par plusieurs de ses amis. J'arrive de Naples, et si vous voulez bien lui faire passer ma carte..

"Je remis une des cartes armoriées que j'avais eu soin de me commander la veille, et la soubrette, après m'avoir fait entrer dans un élégant salon, alla prévenir sa maîtresse.

"J'étais dans la place. Madame d'Ermont ne tarda pas à paraître : c'est une petite femme blonde, grasse, potelée ; elle est tellement maquillée qu'on ne peut pas dire au juste si elle est jolie. Ses traits sont assez fins, cependant ; elle a dû être agréable. Elle était habillée d'un grand peignoir bleue.

"—Monsieur le comte, me dit-elle en lisant la carte que je lui avais fait remettre et qu'elle tenait encore à la main, enchantée de faire votre connaissance. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir. Vous m'êtes recommandée, me dit-on, par....

"—Par plusieurs de vos amis, madame ; le marquis de Santa Vicchini, entr'autres.

"—Ah ! ce cher marquis, je ne l'ai pas vu depuis cinq ou six ans, il va toujours bien ?

"—Toujours, madame, toujours....

"—Vous arrivez de Naples, comte ?....

"—Directement, oui, madame.

"—Et vous avez pensé à me venir voir ? c'est charmant.

"—On m'a dit tant de bien de vous !

"—Vous êtes un flatteur ; nous allons déjà nous brouiller, fit-elle en minaudant.

"—Ah ! madame, j'en serais désolé. Pensez donc que je n'ai, à Paris, aucune connaissance, aucun ami.

"—Pauvre jeune homme ! Mais ma maison est la vôtre. Et que voulez-vous faire parmi nous, sans indiscrétion ?

"—Je viens me distraire un peu, madame ; j'ai éprouvé de grands chagrins : j'ai perdu en quelques mois mes plus proches parents. Vous me voyez encore en deuil.

"—En effet. Avez-vous l'intention de vous fixer parmi nous ? me demanda-t-elle avec intérêt.

"—C'est possible, si je me plais à Paris.

"—Vous savez que pour s'y plaire, c'est-à-dire pour y bien vivre, il faut beaucoup d'argent.

"—Oh ! peu m'importe, pourvu que je m'y plaise.

"A cette réponse, faite avec une grande simplicité, madame d'Ermont se rapprocha encore de moi.

"—Et quels sont vos goûts ? me dit-elle, je dois essayer de les satisfaire, puisque vous m'êtes recommandé par mes amis.

"—Mon Dieu ! madame, j'aime à peu près tout ce qui est bon et tout qui est beau.

"—Voyez-vous cela ? vous n'êtes pas difficile. Mais vous devez avoir des préférences.

"—J'en ai.

"—Quelles sont-elles ?

"—Vous tenez à les connaître ?

"—Certainement.

"—J'adore la société des femmes.

"—A vous voir, je m'en doutais.

"—Comment cela ?

"—Il est naturel, répondit Pélagie en essayant de baisser les yeux, qu'on se plaise auprès de celles à qui l'on plaît. Soyez franc ; vous n'avez pas dû rencontrer beaucoup de femmes cruelles.

"Monsieur le marquis, c'est la première fois qu'on me fait un semblable compliment. Il faut que je sois joliment déguisé. Le croirez-vous, cependant j'ai été assez niais pour prendre, pendant un instant, mon rôle au sérieux et pour rougir. Ne vous moquez pas de moi, lorsqu'on n'a jamais eu la proie, on essaie de se contenter de l'ombre.

(*A Continuer*)

LITTERATURE AMUSANTE.

Si vous aimez à lire de belles histoires, abonnez-vous au FEUILLETON ILLUSTRÉ, No 475, rue Craig, Montréal, ($1 par année).

Afin de permettre au public de l'apprécier et de connaître les avantages qu'il offre maintenant, ce journal est envoyé gratuitement pendant un mois à toute personne qui le demande. 67 1an.

Un habitant de la rue des Martyrs avait contracté la fâcheuse habitude de prendre les arbres de son jardin pour des colonnes Rambuteau, sans se soucier de ses voisins.

Il a reçu, l'autre jour, une enveloppe contenant une feuille de papier timbré et une feuille de vigne avec ce seul mot :

"Choisissez !"

ENERGIE.—De la force de l'estomac dépend presque toujours l'énergie de tout le système. Il n'est donc pas étonnant que le Remède du Dr Sey, le grand tonique de cet organe, ait tant de succès. 8 au 13

On vient de découvrir un cadavre de femme portant à la nuque une affreuse blessure. Le magistrat chargé de l'enquête consulte un médecin sur la nature de cette blessure et sur l'instrument qui a dû la faire.

—Ainsi, docteur, vous ne pensez pas que cette blessure ait été produite par un coup de feu. Par un coup de couteau, peut-être ?

—Non plus, monsieur.

—Alors, par un instrument contondant, un marteau peut-être ?

Le médecin, avec un air aimable :

—Cela me sourirait davantage.

A NOS PATRONS.

Quoi qu'en disent certains confrères, nous continuerons à vendre nos marchandises à un rabais extraordinaire, il est plus temps que jamais d'acheter des fourrures. Notre stock est encore très bien assorti vu que nous continuons à confectionner des capots, manteaux, casques, manchons, robes pour voitures, etc., etc., et comme nous voulons garder le moins de fourrures possible pour la saison des chaleurs, l'offre des acheteurs sera invariablement acceptée.

HUBERT & COMTOIS,
685 rue Sainte-Catherine,
(Entre les rues Saint-André et Saint-Christophe.)
—jno

On raconte à table une bonne histoire. Baptiste prend part à l'hilarité générale et se met à dire :

—Ah ! bien bonne, très drôle ! mais je la connaissais.

AUTRE CERTIFICAT IMPORTANT.

M. H. Fortier, marchand de Sherbrooke, souffrait depuis deux ans de la dyspepsie et de la consommation des intestins, il certifie qu'aujourd'hui il est parfaitement guéri, après avoir pris pendant trois mois seulement les remèdes sauvages de Tucker, l'on peut s'assurer de la véracité de ces faits chez M. Jos. Fortier, papetier en gros rue Saint Jacques. Ces célèbres remèdes sauvages sont en vente chez Geo. Tucker, 80½ rue Saint Laurent. —jno

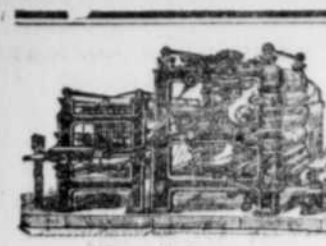

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
W. E. BLUMHART.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
No. 1540, RUE NOTRE DAME.
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ABONNEMENT
Edition Quotidienne.................$3.00 par an
Edition Hebdomadaire .... 1.00 "

ANNONCES *(mesure agate)*
Première insertion...............10 cts la ligne
Insertions subséquentes............ 6 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte 1178. Montréal Canada.

ANNONCES GRATUITES.

Dans le but de venir en aide aux ouvriers, aux commis et employés sans emploi, LA PRESSE publiera gratuitement, d'ici à deux mois toutes demandes d'emploi dans nos annonces condensées.

L'epidemie de l'automne dernier, le chomage de la saison d'hiver et la dureté des temps pèsent lourdement sur notre classe ouvrière et LA PRESSE se fait un devoir d'alleger les resultats de cette crise autant qu'il est en son pouvoir de le faire.

LA PRESSE

MONTREAL, 10 FEVRIER 1886.

LA POLITIQUE A TERRENEUVE.

La démission forcée de Sir Ambrose Shea, comme gouverneur de Terreneuve, ne sera pas de nature à jeter un grand lustre sur la politique impériale.

Sir Ambrose s'est acquis une réputation de premier ordre, et par ses capacités dont il a donné les preuves les plus éclatantes, et par l'élévation de son caractère qui n'a jamais été mis en discussion, et par son esprit de tolérance et de libéralité qui lui ont conquis la haute estime de toutes les classes, de toutes les croyances, et de toutes les nationalités qui représentent le chiffre de ses administrés.

Mais on avait compté sans le fanatisme des orangistes de l'endroit ; on sait déjà de quels troubles, meurtres mêmes, ils se sont rendus coupables en diverses circonstances; ils ne pouvaient pas laisser passer une si belle occasion de montrer leur fiel et leur venin, et au premier avis de la nomination de Sir Ambrose, ils sont partis en guerre. Requêtes, prières, instances, vives représentations, mise en jeu de toutes les forces orangistes des deux côtés de l'Océan, rien n'a été négligé, et par malheur, le succès a couronné d'aussi détestables manœuvres.

Le gouvernement impérial lui-même, que l'on devait supposer au-dessus de pareilles faiblesses, a cru devoir se déjuger d'une manière en même temps ridicule, très regrettable, et extrêmement compromettante et dangereuse pour l'avenir.

Terreneuve a toujours été, en Amérique, l'un des plus puissants remparts du fanatisme protestant le plus outré.

Il y a à peine un siècle, les catholiques y étaient privés de leurs droits politiques, et pourtant nos coréligionnaires y formaient une partie considérable de la population ; on y comptait surtout un grand nombre d'Irlandais qui avaient fui leur patrie pour échapper aux lois pénales dont ils y étaient écrasés ; par malheur, ils ne faisaient que changer de tyrannie.

Les lois qui défendaient aux catholiques d'occuper des charges publiques, et aux prêtres de dire la messe, ont été abolies, c'est vrai, mais ces vieux souvenirs d'oppression et de suprême injustice sont restés dans les esprits, et elles continuent leur œuvre.

L'un des hommes politiques les plus éminents de la province, sir William Whiteway, a déjà été forcé d'abandonner son poste de premier ministre, à la suite de ces conspirations de la même foule du plus aveugle fanatisme. Il était pourtant protestant ; mais pas suffisamment avancé ; il avait quelques principes et quelques habitudes de justice à l'égard des catholiques ; on ne voulait pas de ces adoucissements aux traditions de proscription, et Sir William a dû laisser la place à un successeur bien inférieur en position et en capacité, mais plus favorablement disposé sur les mesures qu'on allait exiger de lui.

La retraite de Sir William Whiteway a été une infraction aux idées qui doivent prévaloir dans tous les régimes parlementaires, mais enfin la lettre de la constitution n'était pas ouvertement violée : tandis que par la démission de Sir Ambrose Shea, le gouvernement impérial a foulé aux pieds tous les principes de droit et même de convenance politiques ; il s'est mis au service de préjugés, de rancunes, de haines, de divisions, qu'il était de son premier devoir de combattre, et de faire disparaître s'il était possible.

Cet événement, l'un des plus importants de la politique coloniale, nous fournit de nouveaux renseignements sur la puissance de l'Orangisme, et sur la manière dont il en fait usage. Non seulement il n'y a pas de faveur ni de miséricorde à attendre de lui, mais on ne peut pas même compter sur son esprit de justice ; tout cela est au-dessus de ses sentiments, et en dehors de ses traditions. Il lui faut la vengeance.

Il a réussi à forcer le gouvernement canadien à commander l'exécution de Riel, et à obtenir le rappel de Sir Ambrose Shea.

Qu'on lui fournisse de nouvelles occasions de se montrer injuste, brutal, tyrannique, méchant, et il continuera son œuvre détestable. C'est pour lui une première nature.

Avions nous donc si grand tort d'élever la voix, de protester contre cette influence inique, de supplier nos ministres de ne pas chercher leur force dans ces derniers représentants des époques les plus sombres et les plus regrettables de l'histoire du Royaume Uni ? Etions nous si loin de la vérité quand nous parlions de la puissance de cette organisation dont toute l'histoire est écrite avec du sang ?

Nous ne croyions pas que nos paroles seraient sitot appuyées d'un fait d'une signification aussi éclatante que celui dont vient d'être le théâtre la province voisine de Terreneuve, mais nous espérons du moins que la leçon ne sera pas perdue, et qu'on prendra les moyens d'enrayer cette désastreuse influence dans notre pays.

Sir Ambrose Shea est actuellement en Europe, et à l'occasion de sa démission, il a écrit au *Times* une lettre pleine de dignité et de courage ; on y retrouve le sentiment de légitime indignation en face d'un flagrante injustice, et de légitime satisfaction de n'avoir rien fait pour seulement l'expliquer, encore moins l'atténuer ou l'excuser.

On y lit les paragraphes suivants :

Quelques fanatiques peuvent être, par intérêt, opposés à ma nomination, mais je ne crains pas le verdict de la population sur mon passé. S'il existait un sentiment général d'animadversion à mon égard, on en trouverait l'expression dans les réunions publiques ou dans les journaux de la colonie, et on ne laisserait pas aux diffamateurs anonymes le soin de leur donner cours dans la presse de Londres.

On a poussé le cri des haines religieuses les plus intenses, mais je ne veux pas associer à ces manifestations le sentiment protestant honnête. Je n'imagine pas non plus un seul moment que l'ombre d'une approbation puisse exister un seul instant dans ce pays, pour des tendances visant à priver les catholiques de l'Amérique Britannique du Nord des droits garantis aux autres classes des sujets de Sa Majesté.

Ces dernières lignes, ajoutées par générosité ou par ironie, sont malheureusement contredites par les faits, et les Catholiques de Terreneuve, qui forment cependant plus des deux tiers de la population totale du pays, 64,000 sur 97,000, sont privés des garanties politiques et civiques accordées aux protestants.

BONNE FOI CIVIQUE.

Jamais, croyons-nous, les bureaucrates ne se sont montrés aussi peu soucieux des droits populaires que certains employés de la corporation. Les injustices de 1837 n'étaient rien auprès de celles que l'on fait supporter, en 1885, aux Montréalais.

Les délais demandés par les avocats de la Corporation dans l'affaire de la corvée constituent des attentats aux droits des électeurs et ces délais qui indiquent clairement que la Cité n'est ni prête, ni désireuse de rencontrer ses adversaires, n'ont été obtenus que par des procédés les plus blâmables.

Dès le début de la cause, M. Roy qui n'avait rien à faire dans le débat, a soulevé des exceptions à la forme ; M. Barnard, avocat des sociétés ouvrières, s'est déclaré prêt à réfuter, séance tenante, les objections de l'avocat de la Corporation, et il a demandé une fois pour toutes si la cité, le maire, les échevins, les employés de la Corporations, etc., s'opposaient à ce que ses clients aient pleine et entière justice.

M. l'échevin Préfontaine, président du bureau des réviseurs, assura M. Barnard que non seulement aucune exception à la forme ne serait faite, etc., mais que, de plus, si la décision des réviseurs était contraire aux clients de M. Barnard, il s'engageait, au nom des réviseurs, à faire tout le nécessaire pour que M. Barnard puisse porter le différend devant les tribunaux sans délai, et qu'il lui soit permis de plaider immédiatement.

Nous ne parlerons pas des entraves continuelles apportées dans la procédure, devant les réviseurs, par M. Roy. Nous arriverons droit au but.

Le 8 février, les réviseurs se prononcent pour le maintien de la corvée, le 9, Monsieur Barnard prend un bref de *mandamus*, alors M. Roy méprisant les droits de 18,000 citoyens, commence à faire tout ce qu'il est possible de faire pour retarder l'heure de la justice.

Il commence par déclarer qu'il ne peut lire la copie qui lui a été servie, qu'il ne sait pas ce dont il s'agit et qu'il demande la remise au lendemain. M. Barnard résiste et obtient l'ajournement à 1 heure p.m. A une heure, nouvelle comédie, M. Ethier, assistant de M. Roy et avocat des réviseurs, qui s'étaient engagé par leur président à ne pas entraver les procédés, M. Ethier s'oppose à l'émanation du bref. Le juge ayant décidé dans un sens contraire, M. Ethier réclame énergiquement, *au nom des réviseurs*, les délais légaux et la cause qui, suivant la promesse des réviseurs, aurait dû venir aujourd'hui ou demain au plus tard, devant la Cour, est remise à samedi, le 13 février.

Eh bien, nous dirons la cause de tous ces délais : On veut reculer la décision du tribunal jusqu'après le 15, jour de la nomination. Ne pouvant empêcher les locataires de voter, on veut les empêcher de présenter des candidats et annuler de fait la valeur de leur votes.

Qui a mené cette campagne odieuse et dangereuse ? Qui a donné à M. Ethier, l'ordre de demander les délais légaux, alors que M. Préfontaine avait promis, avait donné sa parole qu'il donnerait l'ordre à ses avocats de procéder immédiatement ? Il faut savoir si M. Préfontaine a été de bonne foi, où s'il a été forcé de subir, après coup, la volonté de la majorité des réviseurs.

M. Ethier a déclaré à Son Honneur le juge Caron qu'en demandant la remise à samedi, il agissait sur l'ordre formel des Réviseurs. Nous voulons savoir dans ce cas, quelles sont les personnalités qu'ils veulent soustraire aux luttes électorales.

Quelques écrivains américains qui s'occupent du règlement de la question des droits d'auteurs, entre les Etats-Unis et l'Angleterre, proposent d'apposer sur chaque exemplaire des ouvrages enrégistrés, un timbre spécial, qui indiquerait d'une manière claire le montant à revenir à l'auteur :

Ce système permettrait également à celui-ci de se protéger contre son éditeur, puisqu'il indiquerait toujours le nombre d'exemplaires vendues.

Cette suggestion paraît être reçue avec beaucoup de faveur.

COURRIER DE PARIS.

Une révolution dans les mœurs à Paris.—La crémation.—Une bonne innovation.—La semaine des trois dimanches.—Invasion des boulevards.—Directions et directions de théâtres.—Un piocheur et un tanneur.

C'est une révolution dans nos mœurs qui se prépare. Mais, n'anticipons pas et commençons par dire d'abord de quoi il s'agit, le voici : A la suite d'un vote d'un conseil municipal de Paris, le conseil de préfecture de la Seine, vient d'adjuger les travaux à exécuter au cimetière du père Lachaise, pour la construction d'un monument crématoire pourvu de tous les appareils nécessaires à son objet. Voilà le fait. Eh bien, je dois avouer, quoique tout le monde ne partage pas mon avis que la raison est d'accord avec le culte des morts et avec l'hygiène publique pour l'approuver.

Le spiritualisme lui-même ne saurait y contredire ; au contraire, l'être humain disparaît de notre monde dans des conditions d'immatérialité relative qui donneront satisfaction aux sentiments religieux de ceux qui resteront et de ceux qui s'en vont. Le feu dont on dit qu'il purifie tout, nous semblerait en vérité purifier la mort, et en tous cas supprimer l'horreur du tombeau. Il faut se rappeler, en effet, que les peuples qui ont pratiqué la crémation n'ont pas connu l'épouvante qu'inspire aux âmes les plus fortes et les plus libres la pensée de la corruption posthume sous la terre, fin dernière du corps de l'homme. Nous avons même gardé les traditions poétiques de leur langage, et quand nous parlons des cendres de ceux qui nous furent chers, nous évoquons le bûcher idéal d'où leur esprit s'envola dans une flamme brûlante et amie. L'image, qui nous en reste, grâce à la crémation, n'est pas séparée de la forme saine et vivante que nous vîmes s'évanouir dans un nuage pur, et notre tendresse n'est pas violentée par l'atroce pensée d'une décomposition hideuse dont les plus épaisses dalles de marbre ne dérobent pas le spectacle à notre imagination.

***

Le conseil municipal de Paris qui fait tant de choses mauvaises en a fait une bonne en établissant le *quemadero* du Père-Lachaise pour ceux qui veulent proprement sortir de ce monde.

L'usage ne tardera pas à s'en répandre dans les autres villes et même dans les campagnes où ce grand progrès ne coûtera guère plus que l'entretien actuel des cimetières. Nous pouvons prévoir que dans un temps peu éloigné chaque église de village aura sa crypte où les générations descendront méthodiquement rangées en petits vases qui conserveront jusqu'à l'individualité des morts, mieux que les grandes croix de bois ou d'airain des tombes, mieux que les mausolées dont les plus fiers ne durent qu'un temps.

Du reste, on sait que la crémation, comme il s'agit de l'établir, doit s'opérer, dans une cornue en métal ou en argile réfractaire, tous les corps seront retirés après la combustion, à l'état de cendres, lesquelles seront scellées dans une petite urne.

La cérémonie des funérailles ne sera ni moins touchante ni moins solennelle parce que l'urne sera pieusement portée dans sa niche au temple ou dans son édicule, au lieu d'un uniforme cercueil, lourdement descendu dans une fosse noire.

La presse doit populariser cette innovation. A mon avis, les mœurs y gagneront en délicatesse et si la France est le premier pays où la crémation se généralise, ce sera un honneur d'avoir devancé, en cela, comme en tout progrès, les autres nations.

***

Mais, je me hâte de laisser ce lugubre sujet, et je reprends mon petit train-train de chroniqueur. Les gens superstitieux ont remarqué que le premier de l'an était un vendredi ! Un vendredi ! et ils en concluent que l'année sera mauvaise. Ceux qui ne croient pas à l'influence fâcheuse du vendredi observent sans terreur, mais, avec chagrin, que la coïncidence du premier janvier et d'un vendredi, nous ont valu trois jours de fête au lieu d'un.

On parle toujours *de la semaine des quatre jeudis*; avec le progrès, nous finirons par l'avoir, parceque, cette fois, nous avons la semaine des trois dimanches ! Trois dimanches qui auront fait mentir le proverbe ! Trois dimanches qui se sont ressemblés en se suivant, car vendredi, premier jour de l'an, a été *un dimanche*, puis, la fête a été continuée, samedi s'est transformé tout naturellement en dimanche et dimanche a été encore plus naturellement dimanche.

Ah ! Mais aussi quelle joie pour les paresseux ! Quand donc aurons-nous, nous, pauvres journalistes, une semaine de repos ! !...... Jamais, hélas !

Et pendant ces trois journées, il y a eu, sur les boulevards, encombrement des foules, de tous les faubourgs et de la banlieue de Paris. Un million d'habitants, au moins, là, où il y a peine de la place pour trois cent mille !

Nous, boulevardiers, flâneurs paisibles, nous n'allons jamais chez ces gens-là, pourquoi donc viennent-ils chez nous, dans des quartiers qui nous appartiennent par droit de possession.

Ah ! cela prouve que les Montrougiens, les Bellevillois, les Grenelliens, les Montparnassiens, les Vaugirardois et les...... autres ne sont pas fiers, puisqu'ils rendent des visites qu'on ne leur fait pas !

Enfin, c'est le quatre janvier, nous en voilà débarrassés pour un an !

***

C'est égal, les habitués du boulevard faisaient peine à voir ; ils ont été d'un maussade incroyable pendant les trois dimanches et il était temps que la foule disparut.

Pendant ce temps, il s'est opéré des changements assez importants dans plusieurs théâtres de Paris, changements qui sont passés inaperçus.

Ainsi, à Cluny, l'ancien directeur, M. Maurice Simon, après avoir réalisé un sac fort respectable avec les cinq cents représentations de "Trois femmes pour un mari," s'est retiré. Vous croyez que c'est pour prendre du repos ? Point du tout, accompagné d'une bonne partie de sa vaillante troupe, il veut de nouveau taquiner dame fortune, au théâtre Déjazet.

Il paraît que c'est en attendant mieux et que dans quelques mois nous trouverons M. Maurice Simon directeur d'une des scènes importantes du boulevard.

Ses successeurs au théâtre de Cluny sont MM. Léon Marx et Louis Derembourg.

Le premier est assez connu dans le petit clan des journalistes de théâtre, et, si j'en parle, c'est pour montrer une fois de plus où peut conduire le travail et la tenacité.

Léon Marx est un gros garçon tout rond. Aimable quand il le veut bien. En tout cas, c'est un malin et un piocheur. Certainement, il dirigera sa barque comme il faudra.

J'ai connu Léon Marx, il y a quelques années. Il était alors représentant de commerce et vendait je ne sais trop quel article de Paris.

Un beau jour, la fièvre du journalisme, la plus terrible de toutes, je vous en réponds, le prit peut-être parce qu'il prévoyait déjà sans doute la crise commerciale !

Malheureusement, l'instruction lui faisait un peu défaut. Mais le futur directeur de Cluny était entêté ; il avait un but, il voulait arriver. Il plocha ferme la syntaxe et les terribles règles des participes, et puis, un beau jour il se lança dans la mêlée.

A peine dans la bande, il y joua des coudes et se fit vite une place dans le journalisme contemporain.

Il débuta brillamment comme courriériste théatral dans un petit journal extra-rouge ; puis, peu de temps après, il passa par le secrétariat général du théâtre de la Porte St Martin.

Il s'y nourrit des meilleures notions directoriales et aujourd'hui, le voilà à l'apogée de sa carrière, directeur de Cluny.

Avec de l'instruction et surtout de la persévérance n'arrive-t-on pas à tout ?

Léon Marx est même officier d'académie.

Son collaborateur, Louis Derembourg, est négociant en cuirs. De temps à autre, quand le commerce des peaux est faible, il s'improvise directeur de théâtre. Il apporte comme appoint ses sérieuses connaissances en tannerie .... et son capital.

Reconnaissons, d'ailleurs, qu'il pense sans cesse à ses cuirs et sa conversation se ressent de la vente de ses produits !

LOUIS LAMBERT.

A SIR ADOLPHE CARON.

Monsieur,

Depuis le banquet où, non loin de la mère de Riel, vous insultiez à sa douleur, à sa race et à son fils, où, au nom du comté de Québec, vous jetiez l'injure aux Métis opprimés avec votre participation, vous me faites l'honneur d'une guerre personnelle. Elle est moins dangereuse que celle que j'ai faite au Nord-Ouest, et moins pénible aussi. Vous ne comprendrez peut-être pas cela, car pour lutter contre l'insurrection vous n'avez pas un jour dit adieu à la vie et à tout ce que vous aviez de plus cher. Vous n'avez pas éprouvé ce serrement du cœur à un moment où on sacrifie tout pour remplir un devoir bien amer : aller combattre des compatriotes, des frères. Je l'ai éprouvé, moi, avec tous mes braves du 9eme bataillon. J'ai vu pleurer les mères, les épouses, les enfants ! J'ai vu mes soldats dans la plus rude saison, coucher au froid, marcher dans la neige fondante et dans les marais, faire de longues marches à travers les bois et les glaces, porter de lourds fardeaux, endurer toutes les privations et bien des injures. Je les ai vus, au milieu des plus terribles sauvages du Nord-Ouest, isolés par la coupable imprévoyance de l'autorité, exposés à périr tous fatalement dans une seule nuit. Je les ai vus endurer tout cela bravement et loyalement, ignorés de l'autorité et loin de la patrie. Ah ! ils vous ont bien gagné votre titre de *Sire*, allez !

Oui, la guerre que vous me faites est moins dangereuse et moins pénible que celle là pour moi.

Vous l'avez commencée dans le *Nouvelliste*, qui passe pour être votre chose, sous le pseudonyme "électeur" de St Gervais, de cette belle et intelligente paroisse d'un comté qui vous a repoussé par plus de 600 voix. Je vous ai invité à m'y rencontrer. Je vous réitère l'offre.

Vous avez, depuis, deux autres organes, dont le directeur voyage avec vous, suivi de près par la voiture aux provisions, et vous en faites le véhicule de vos lâches accusations. Je vous laisse faire, car la session approche et nous réglerons nos comptes là, en chambre, en présence des délégués de la nation. Soyez sûr que la réponse sera complète. Je préfère ce terrain, car je n'aurai pas affaire à un inconnu. Je vous aurai là, devant moi ; je verrai votre médaille et votre air noble ; ça m'inspirera. Puis, vous et moi, nous serons responsables de nos avances. Prenez donc patience, et, en attendant, videz bien le sac de vos accusations ; vous ne m'en servirez que mieux. Vous avez pendu Riel, mais je doute que vous puissiez m'en faire autant ; il faudra d'autres moyens pour me faire disparaître.

En autant que je suis concerné donc, remettons au plaisir de nous rencontrer à Ottawa.

Mais vous me faites aussi attaquer comme commandant du 9e bataillon.

En partant de Québec, nous avions pris pour devise : "*Tout pour la gloire de Québec.*" Ça été le mot d'ordre jusqu'au retour. Vous ne comprenez peut-être pas tout ce qu'il y a en ce mot : le public et mon bataillon l'ont compris.

Et c'est pour que le succès de notre devise ne soit pas affaibli, que je réponds de suite à vos insinuations contre moi en ma qualité de commandant du 9e. Elles ne vous coûtent pas ces accusations ; vous avez bu à la santé de la pendaison d'un frère, pour obtenir des applaudissements orangistes ; vous avez entrepris de salir toute notre province pour rester au pouvoir ; ternir la réputation d'un bataillon vous doit paraître chose légère. Allez-y, sir Adolphe : vous moissonnerez.

Votre nouvel organe dit donc :

PLAINTES A PROPOS DU 9ME.

"Nous apprenons que le général Middleton, sur la plainte à lui faite, a demandé des explications au colonel Amyot sur certains faits relatifs à l'administration des affaires du 9e bataillon durant la campagne du Nord Ouest.

"Il serait question de cigares, de fusils, de selles, de pistolets, de rations de tabac, etc."

Et plus loin :

"La maison Davis, de Montréal, s'est plaint au gouvernement que les soldats du 9e bataillon n'ont pas reçu les cigares donnés en cadeau par cette fabrique."

Si vous connaissez, Sir Adolphe, quelque chose en fait d'organisation d'un bataillon, si vous vous donniez le trouble de lire quelques-uns des milliers de documents que j'ai signés au Nord-Ouest, vous ne fourniriez pas de tels communiqués à vos soudoyés.

Le commandant du 9e, tel que c'était son devoir, a procuré, à son bataillon, tout ce qu'il a pu en fait de fusils *long sniders*, *winchesters*, cartouches, pistolets, etc. Il a fait de son bataillon des tireurs experts, qui ne craindraient pas la compétition. Il a fait des soldats capables de voir le feu. Vous, vous ne voyez que du feu. Certes, j'ai été loin de pouvoir me procurer suffisamment de ces articles indispensables. Mais j'ai fait le plus possible, et le peu que j'ai pu avoir a été rapporté à Québec, à la disposition du 9e, entre les mains de mes officiers et sergents, suivant l'ordre du bataillon, écrit et signé la veille de notre départ de Calgary. Vous aurez peut-être la cruauté de les leur enlever pour les envoyer à Kingston, au service des officiers que vous préparez à grands frais pour l'armée anglaise. Ça ne me surprendrait pas : on peut s'attendre à tout depuis que le sang de Riel paraît peser sur votre cerveau.

Quant aux "selles," il y en a eu 4 et aussi 4 chevaux, pour l'état major. Ils ont coûté aux officiers $1 par jour chacun. *Vous* avez permis qu'ils fussent gardés par les officiers, et ce à Ottawa, dans les couloirs de la chambre. Si ce n'était pas en votre pouvoir, pourquoi avez-vous mis 6 mois à vous en apercevoir ? Quant à mon cheval, il était pris du souffle, avait failli mourir à Winnipeg. Ne pouvant m'en servir après deux mois de soins à Québec, je l'ai donné pour moins que la pension ne m'avait coûtée. Reste la selle : la voulez-vous ? Je m'en suis trop servie peut-être pour que vous l'aimiez.

Les cigares de Davis, au montant de 5 boîtes, excellents du reste, ont été reçus, distribués et fumés par le 9ème avec d'autres que j'ai fournis moi-même.

J'oubliais les rations. Faites-vous allusion à celles que vous devez au 9e ? Car les officiers se sont nourris à leurs frais une grande partie du temps, et vous ne comprenez pas, dans l'excitation qui vous transporte, que votre département les doit rembourser.

Quand vous êtes venu à Québec, l'automne dernier, je vous en ai parlé. Vous m'avez dit : "Venez à Ottawa." Rendu à Ottawa, vous m'avez dit : "écrivez-moi de Québec." Vous avez tant d'occupations !

Plus tard, vous avez reçu une délégation de quelques officiers du 9e, à ce sujet. J'étais absent, et mon état major a cru devoir s'abstenir d'une telle démarche, en l'absence du commandant. Avez-vous depuis rempli la promesse que vous leur avez faite alors ? Ces braves jeunes gens, ils vous avaient pris au sérieux !

Puisque j'en suis à parler du 9e, permettez-moi de m'enquérir pourquoi vous n'avez pas répondu à la demande du 9e de driller cet hiver ? Pourquoi aussi n'avez-vous pas donné à ce bataillon, qui a fait la campagne, l'avantage de faire garnison à la citadelle ? Pourquoi, à eux qui ont perdu leur situation, préférer des gens qui ne demandaient qu'à travailler tranquillement à la maison paternelle ?

On dit que le bataillon de Québec est recruté en partie de mes soldats. Je laisse faire pour leur laisser gagner du pain. Mais les officiers du 9e ne devraient-ils pas être avec leurs hommes ? Ils le seraient s'ils pouvaient influencer les électeurs de votre comté.

Si vous avez d'autres accusations contre le 9e ne vous gênez plus. Vous avez la force de le maltraiter pour punir son chef de son indépendance politique, mais je le défendrai " pour la gloire de Québec."

N'oubliez pas, Sir Adolphe, que toutes vos attaques contre le 9e, ne changent rien à votre conduite au sujet de Riel. Vous êtes le plus coupable des ministres parce que vous avez fêté pendant que les nôtres étaient humiliés, et que les Metis étaient en larmes. Vous plaiderez peut-être jeunesse, étourderie, vous direz que vous êtes "le plus petit entre les grands." Ce serait une explication et non une excuse. Il y en a qui ressentent, même tout jeunes.

Et tous les griefs de la province, les reculades, la sacrifice de nos droits, rien de cela n'est et ne sera oublié *dear Adolphe*.

Votre etc.,

G. AMYOT,
Député.

L'HOTEL PELOQUIN.

Les promenades en traineaux et les courses en raquettes sont d'autant plus agréables lorsqu'on les coupe par une halte faite dans un hôtel confortable et aménagé pour recevoir la clientèle la plus difficile.

Au nombre des établissements de ce genre qu'on rencontre dans les environs de Montréal, il faut certainement placer au premier rang l'hôtel Péloquin situé au Sault au-Récollet.

Cet hôtel, le plus luxueux que nous connaissions, possède une magnifique salle de danse, de vastes salons et des salles à dîner. La cuisine de M. Péloquin est sans rivale et est organisée de manière à préparer les dîners et soupers particuliers, sur commande, dans le plus bref délai. La cave renferme les vins des premiers crus choisis avec le plus grand soin et les liqueurs les plus fines ; le service est parfait et les prix sont des plus modérés.

Des arrangements spéciaux et des plus avantageux sont faits avec les clubs de raquette. —25 jan. 1 m-79.

ESSAYEZ LE
CACOA CARACAS de FRY
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE PREMIERE CLASSE

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

UNE ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu en son Bureau, à Montréal, MERCREDI, le 17 de FEVRIER courant, à DEUX heures de l'Après-Midi, pour prendre en considération l'opportunité d'autoriser les Directeurs d'augmenter le capital de $200,000.00 et de faire l'acquisition des compagnies de Navigation de Longueuil et de Laprairie.
Par ordre du Bureau de Direction,
J. N. BEAUDRY, Secrétaire.
Montréal, 6 Février, 1886. 93-10 f

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'ASSEMBLEE GENERALE annuelle des actionnaires de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario aura lieu au bureau de la Compagnie, MERCREDI, le 17 de Février prochain, à une heure de l'après-midi, conformément à la quatrième clause de l'acte d'incorporation de la Compagnie.
Les livres de transport seront fermés du 1er au dix-sept de Février prochain, ces deux jours inclusivement.
UN DIVIDENDE de TROIS par cent a été déclaré et sera payable le et après le 17 de Février prochain.
Par ordre du Bureau de direction.
J. N. BEAUDRY, Secrétaire.
Montréal, 25 Janvier 1886.
25, 27, 29, 1, 3, 5, 8, 10, 12, 15, 17.

PROPRIETES FONCIERES EN VENTE

Nos 70 à 74—Rue Dominion, 6 logements en brique.
Nos 543 545—Rue des Seigneurs, 2 logements en brique.
Nos 669 671—Rue St Laurent, un magasin et un logement en brique.
Nos 49 à 51½—Rue Courville, 4 logements en brique.
Nos 91 93—Rue des Allemands, 2 côtés en brique.
No 34—Rue St Constant, maison en brique.
Nos 95 97—Rue St Constant, 2 logements en brique.
Nos 822 à 826—Rue Ste Catherine, un magasin et 2 logements.
Nos 351 353—Rue Lagauchetière, 2 côtés en brique.
Nos 173—Rue St Denis, maison en pierre.
No 21—Rue Drolet, cottage en pierre.
Nos 267 269—Rue St Hubert, 2 logements en pierre.
No 251—Rue St Hubert, cottage en pierre.
Nos 42 44—Rue St Christophe, 2 logements en brique.
No 204—Rue St Christophe, un cottage en brique.
Nos 11 à 21—Rue St André, beau bloc en brique, 6 logements.
No 121—Rue St André, un cottage en brique.
Nos 121 à 127—Rue St André, 2 côtés en brique, avec épicerie.
Nos 102 à 102½—Rue Visitation, 4 logements en brique.
Nos 391 393—Rue Visitation, joli cottage en brique, y compris remise, écurie, boutique etc.
No 231—Avenue Laval, beau cottage en brique.
Nos 217 219—Rue St Hypolite, bonnes maisons en brique, 4 logements.
Nos 441—Rue Sherbrooke, coin Avenue Laval, grande et spacieuse propriété en pierre, splendide verger, terrain, 180 x 230 pds.
No 732—Rue Ste Catherine, bonne résidence en pierre.

Ces propriétés, ainsi qu'une grande quantité d'autres, sont en vente à des bas prix, et à des conditions de paiement, pouvant satisfaire tout acheteur. Les personnes qui ont des immeubles à vendre, voudront bien en causer au soussigné, qui leur promet une vente prompte, et à de bonnes conditions, vu la grande demande de placement sur bien foncier.
Argent à prêter sur hypothèque.
La. PLAMONDON,
Agent d'immeubles,
41 Rue St Jacques.
28 janv. n-1 m-82

INFORMATION

Nous conseillons aux personnes qui désirent faire des étrennes et qui sont embarrassées dans leur choix, de venir voir notre importation se composant comme suit :
BOITES A BIJOUX,
BOITES A PARFUMS,
NECESSAIRES de TRAVAIL,
BOUQUETS, COURONNES et CORBEILLES D'IMMORTELLES pour ornements de salon.
La variété de ces articles est dans le tout dernier goût et les prix en sont très réduits par le fait que nous les tirons directement d'Europe des producteurs eux-mêmes.
Les efforts que nous avons faits pour arriver à un résultat réel de bon marché ne nous permettent pas de douter sur l'encouragement des acheteurs.
WATIER & CIE, PHARMACIE NOTRE-DAME
1615 RUE NOTRE-DAME,
2me Porte de la rue St Gabriel, Montréal.

16 Années de Succes!

LES CELEBRES
EXTRAITS DE FRUITS
DE LA MANUFACTURE DE
HENRI JONAS & CIE.,
ont défié pendant 16 années, toute compétition et sont considérés par le public comme ETANT LES PLUS FORTS QU'IL Y AIT SUR LE MARCHE.
HENRI JONAS & CIE.,
10 Rue Delbresoles.
Téléphone No 127. 79-jno

LA PLACE DU GRAND SECRET
458—RUE LAGAUCHETIERE—458
COIN DES RUES LAGAUCHETIERE ET ST. LAURENT, MONTREAL.

I. MARTIAL, le photographe bien connu aujourd'hui, par la perfection de son travail et la modicité de ses prix, invite ses amis et le public en général qui désirent avoir de bonnes photographies et à prix réduits, de lui rendre une visite. Il vient de terminer la composition d'un groupe populaire, celui des MONTAGNARDS DE MONTREAL au nombre de 19. Ce travail est d'un fini remarquable et tous sont invités à aller le voir. Lisez les bas prix suivants:

PHOTOGRAPHIES :
CARTES DE VISITES ....$0.75 Cts la doz.
CABINETS .... $1.40 Cts la doz.
23 jan 78-2 s

—LA FONDERIE **A 1** CANADIENNE—
POELES CANADIENS NO. 1
—DE-CLENDINNENG!—
LE MEILLEUR FER AU MONDE ! LES MEILLEURS FONDEURS !
Aucuns poêles ne peuvent donner satisfaction comme les notres.
—LES GENS—
Qui achètent des Poêles qui ne sont pas fabriqués à Montréal, sont obligés d'attendre ou de courir après des morceaux, souvent ils ne peuvent s'en procurer.
Vous pouvez toujours vous procurer des plaques pour réparer les **POELES DE CLENDINNENG**
Nous coulons maintenant tous les jours **30,000 livres de Fer** de toute sorte, pesant ou léger, sous le plus court avis. 27 jan-jno

CADEAUX UTILES ET AGREABLES !

"Articles en Aluminium" plus durable que l'argent pur et à plus bas prix que le plaqué, consistant partie en
Couteaux et fourchettes pour dessert,
Couteaux et fourchettes à manger le poisson,
Grands couteaux et fourchettes à servir le poisson,
Bougeoirs divers patrons, Couverts à salade,
Cuillers et fourchettes, etc., etc.
—AUSSI—
Patins dit "ACME," "BARNEY & BERRY," IMPERIAL, etc.,
Timbres et Grelots de voiture, Balais à Tapis,
Séchoirs à rideaux, Moulins à hacher la viande, etc.,
—CHEZ—
L. J. A. SURVEYER,
Marchand-Ferronnier, No. 1588 rue Notre-Dame
EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE

MARY ANDERSON
la célèbre actrice, écrit:
"Je suis enchantée du Corset en Coraline ; il s'adapte admirablement bien et est d'une forme très élégante et d'un fini remarquable.

LES DIVERS CORSETS EN CORALINE COMPRENNENT
LE CORSET A "CORALINE A",
LE "CORSET HYGIENIQUE"
LE "CORSET POUR NOURRICES",
LE CORSET "LILLY"
LE CORSET "MAJESKA"
LE CORSET "ABDOMINAL"
LE CORSET "CORALINE"
ET LE CORSET "CORALINE SPOON
LA CORALINE n'est ni du chanvre, ni du jute, ni du tampico, ni du jonc mexicain.
LA CORALINE n'est employée dans aucunes marchandises à l'exception de celles vendues par la COMPAGNIE DE CORSETS CROMPTON.
LA VERITABLE CORALINE est supérieure aux tiges de baleines et donne toute satisfaction. Les IMITATIONS sont des fraudes chères à n'importe quel prix.
En vente par les principaux marchands. —PRIX : $1.00 et au dessus.
Tous les CORSETS en CORALINE sont marqués avec notre nom :
"THE CROMPTON CORSET COMPANY"
T. JAMES CLAXTON & CIE.,
—AGENTS EN GROS—
—No 20, Rue Sainte-Helene, Montreal—
5 sept Sam-30f

LOUIS RIEL
Martyr du Nord-Ouest.
SA VIE—SON PROCES—SA MORT
Un Volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites : LA PRISON DE RIEL—L'ECHAFAUD, Etc., Etc.
Prix : 10 Cents. PAR LA POSTE : 12 CENTS.

CHAP. I—UN MEURTRE POLITIQUE.
CHAP. II—LE NORD-OUEST ET LES METIS. SPECULATION et SPOLIATION.
CHAP. III—LOUIS RIEL—UN MARTYR ET UNE FAMILLE DE PATRIOTES.
CHAP. IV.—L'INSURRECTION.
CHAP. V.—LES PRELIMINAIRES D'UN PROCES SANS NOM.
CHAP. VI.—RICHARDSON A L'ŒUVRE.
CHAP. VII—NE VOUS FIEZ POINT A LA JUSTICE DES HOMMES.
CHAP. VIII—UN COMITE DE BRAVES GENS
CHAP. IX—MANŒUVRES ET TRAHISONS.
CHAP. X—AVANT LE GIBET.
CHAP. XI—GLORIS VICTIS.
CHAP. XII—AU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS—ULTIMA VERBA.

MM. POIRIER, BESSETTE & CIE.,
Fermiers de la circulation de LA PRESSE sont chargés de la vente de cette publication d'un caractère véritablement exceptionnel.
S'adresser au Bureau de "LA PRESSE" 1540 rue Notre-Dame

C. DESMARTEAU
AGENT et COMPTABLE
1608 RUE NOTRE-DAME
S'occupera des agences d'IMMEUBLES, d'ASSURANCES, de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, ayant 600 LOTS VACANTS à vendre, ainsi que plusieurs bonnes propriétés situés dans la ville, se chargeant aussi de la collection des LOYERS COMPTES, BILLETS, LIQUIDATION d'affaires, ainsi que $35,000 à prêter sur propriétés. 31-jno

MOULIN A LAVER DE GODIN

Ce moulin qui était déjà si avantageux, a subi des améliorations considérables. En s'en servant on peut laver autant de linge en une journée, qu'une femme peut en laver en trois jours. Ce moulin qu'un enfant peut faire fonctionner lave parfaitement net. Examinez-le avant d'en acheter un autre. Vendu à bonne condition, payable à la semaine.
F. GODIN, —No 2192— RUE NOTRE-DAME.
30 Sept. 286-1a

ARRAPAHO ou BAUME DES MONTAGNES VERTES
Un remède sûr, certain et rapide pour toutes sortes de maux et douleurs nerveuses et inflammatoires. Son action sur les nerfs est merveilleuse. Il devrait être dans toutes les familles, parcequ'il est vraiment un médecin dans votre maison. Il produit un soulagement immédiat. Essayez-le. Méfiez-vous de ces articles contrefaits. Si ces inventeurs n'ont aucune foi dans la valeur de leurs médecines, ils donneront en honnêtes gens, un nom qui leur appartient, et n'essayeront pas à vendre sur la réputation d'un autre. Nous demandons au public quand il achetera de s'assurer que le nom de la Compagnie des Montagnes Vertes et le portrait du grand homme de médecines sauvages soient sur chaque bouteille ou boîte ; le numéro et le nom de la rue sont aussi mentionnés. Demandez à votre pharmacien ou épicier les Préparations de Tucker, le célèbre Guérisseur Sauvage. Préparé au No 86½ rue St. Laurent, Montréal.
Marchands, défiez-vous des contrefaçons.

L'Ami du Cheval!

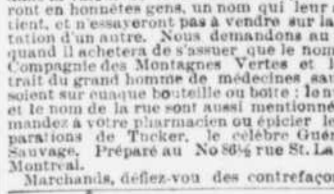

La Poudre Engraissive
POUR LES CHEVAUX
Cette POUDRE est STOMACHIQUE, DUPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable, donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE d'APPETIT la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc. etc.
Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement : Demandez
"POUDRE ENGRAISSIVE."
DEPOT PRINCIPAL.
—CHEZ—
T. DUDEVOIR
Marchand Epicier,
174, Rue LAGAUCHETIERE, Montreal.
Toute commande de la campagne pour 25 lbs de cette poudre au prix de $1.50 sera envoyée sans frais de transport.
24 Octobre 1-an q h

VIENT DE PARAITRE
LE CHOLERA
SON HISTORIQUE, SON ORIGINE, SA NATURE, LES CAUSES QUI LE PRODUISENT, AINSI QUE CELLES DES AUTRES MALADIES CONTAGIEUSES OU ÉPIDÉMIQUES PRODUITES PAR DES MICROBES, SES SYMPTOMES, SON TRAITEMENT, LES SOINS HYGIENIQUES ET MEDICAUX POUR S'EN PRESERVER ET EVITER AUSSI LES AUTRES MALADIES CONTAGIEUSES.
—PAR LE—
DR. J. A. CREVIER.
Ouvrage illustré du portrait de l'auteur et de deux planches contenant vingt gravures représentant les microbes, microzaires et microphites des principales maladies contagieuses.
PRIX ------ 10 CENTS
EN VENTE chez tous les LIBRAIRES et au bureau de
LA PRESSE.
1540—RUE NOTRE-DAME—1540
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

Remede de Wight
POUR LA GUERISON DES
CORS ET DES VERRUES
Ce remède guérit radicalement les Cors et les Verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrossif, ne contenant aucun acide ou alcalis et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence, qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du Remède de Wight. On peut voir si on le désire chez le propriétaire des Cors qui ont été enlevés au moyen du Remède de Wight pour la guérison des Cors et des Verrues.
Prix, 50 cents la bouteille.
Faites en l'essai.
G. L. WIGHT,
PHARMACIEN,
2449, NOTRE-DAME
[Coin de la rue Richmond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port, sur réception du prix.] jno

Les Demangeaisons, Dartres, Teigne, Taches de Rousseur, Masque, Rifle, Plaies de toutes sortes, Gale, Crevasses, enfin toutes les Maladies de la Peau sont radicalement guéries par les SAVONS MEDECINAUX du DR. PERRAULT.
En vente chez Laviolette & Nelson, B. E. McGale et chez tous les Pharmaciens.
8 sept 6m c mjs

DERNIERE EDITION

LA PRESSE Ce journal fait partie des files aux bureaux d'Annonces pour Journaux de Geo. P. Rowell & Co. (10 Spruce Street), où des contrats d'annonces seront passés pour **NEW-YORK**

CAUSERIE.

Ne m'en veuillez point, lecteur trop sage, si je prends la plume frivole que j'avais déposée dans un coin de mon tiroir avec la ferme intention de ne pas m'en servir aujourd'hui. Ma vanité impose à ma modestie le supplice de déclarer que de différents côtés on réclamait cette page légère piquée comme un papillon sur les pages graves qui constituent un journal.

Un bal ! Que c'est beau ! Pour un sceptique qui voit venir à lui les rides de la vieillesse, les symptômes de la décrépitude avec le cortège de l'égoïsme et de la froide satiété, un bal n'est plus qu'une galerie de tableaux variés. Il peut les admirer encore, mais il n'en est plus ému. Au champagne, aux milles douceurs sacrées et aux danses enivrantes, il préfère les cartes et le repos. A ces doux tête à tête de fleurs parfumées qui se jouent sur le parquet des salons, à ces voix caressantes comme des sourires, il ne peut plus rien entreprendre, et, dans le coin des réprouvés, il s'en va dévorer une indigeste tartine ou faire un écarté.

Laissons-le où il est et parlons du bal pour les jeunes que le sérieux effraie, qui aspirent aux plaisirs et qui brûlent d'admirer les ravissants jolis et séduisants tableaux qui forment la galerie d'un bal.

⁂

Les bals jouent un grand rôle dans l'histoire, si j'avais le temps, je ferais sur ce sujet un gros livre lardé d'érudition et savant à tuer d'ennui bien des gens ; je l'intitulerais bravement : *Histoire des Dames*, depuis le galop final dansé par Adam et Eve au sortir du paradis terrestre, jusqu'au cotillon moderne, en passant par la danse sacrée des Grecs, la Chica des nègres, la danse Styrienne, la danse de Saint Guy et la danse Macabre. Un jour, peut-être j'y reviendrai, si cela vous amuse.

Aujourd'hui, je ne parlerai que du cotillon, cette danse si entraînante qui, longue comme la chevelure des comètes, est devenue la véritable constellation des bals modernes du grand monde.

Le cotillon est la synthèse de toutes les danses, le résumé de toutes les émotions de la soirée.

Toutes ces figures, qui se comptent par milliers et auxquelles l'imagination ajoute chaque année des variations, peuvent se soumettre à l'imprévu, à l'actualité, à la grosse joie, à l'espièglerie, à la mystification, à l'enfantillage. Dans un cotillon, la jeunesse peut se servir de mille bibelots comme armes défensives et offensives, et tout cela avec une galanterie de bon goût à l'abri de tout reproche.

En France, le cotillon est spirituel, gracieux, épigrammique ; en Allemagne, il est belliqueux et joyeux ; en Italie, il est ardent et passionné ; en Russie, il est noble et froid ; en Angleterre, il est raide et sérieux ; en Amérique, il est simplement entraînant.

⁂

En cette saison de l'année, puisque nous parlons bal et qu'un bal n'a pas lieu sans musique déclarons bien vite que :

Le conteur est la cornemuse ;
Les beaux esprits, les violons ;
Les tapageurs de la conversation, les tambours ;
Les hommes à gros bon sens, les guimbardes, les castagnettes et les mirlitons.

L'humanité orchestre me conduit donc à vous parler musique et instruments de musique.

Mais par qui débuterai-je parmi nos marchands d'instruments de musique ?

Le moyen de sortir d'embarras est bien simple. Je vais écrire les noms sur de petits carrés de papier, et je vais les tirer au sort.

C'est fait. C'est la maison Foisy qui me tombe sous la main.

Disons tout d'abord que cet important établissement est l'un de ceux qui jouit de la meilleure réputation dans la province de Québec et dans tout le Canada. Comme il s'est toujours distingué par les hautes qualités de ses pianos, de ses harmoniums et de ses orgues, il mérite par conséquent une place spéciale dans notre journal.

Les principales marques de commerce que nous avons pu voir chez M. Thos. F. G. Foisy, rue St. Laurent, No. 563, sont les Strauss, les Wagner, les Boston, les Trappeur, les orgues Foisy, et parmi les marques de fabriques, nous y avons constaté les Christie et fils, les G. M. Weber et Cie, les Horace Waters et Cie. les Peek et fils, dont M. Foisy a seul, en Canada, la représentation.

Tous ces beaux instruments peuvent être considérés comme des modèles de bon goût. Les sculptures en plein bois, sans collage ni appliques, sont exécutées avec une grande délicatesse et les dessins en sont très sobres et très purs. Ce sont des pianos à cordes droites ou obliques, pianos à queue, droits, carrés, bullets, etc. Ces merveilles d'exécution possèdent un grand sommier d'accroche en fer laminé à trois et quatre barres forgées avec vis régulatrice et barrage en bois. La mécanique est à prolonges, l'échappement est plus long que d'habitude afin de se déboiter plus facilement. Le tablage est extrêmement soigné. Ces pianos sont, les uns en acajou et en palissandre, les autres en noyer français à veines ondulées, etc.

Tout en ayant un grand volume de son, ces pianos sont d'un toucher très fin, deux qualités qui ne se rencontrent pas si communément et qui témoignent d'une science profonde de la facture.

A côté de tous ces beaux pianos se trouve un grand nombre d'harmoniums, ainsi que les belles orgues de la maison T. Jones et Cie pour églises et pour couvents. Le son qui se dégage de ces instruments est d'une puissance et d'une ampleur qui surprennent dans un format relativement petit.

La maison Foisy tant connue pour vendre à bon marché et avec les plus grandes facilités de paiement a, d'après ce que nous avons constaté, des pianos de seconde main depuis $50 et qu'il vend, avec garantie, dans les mêmes conditions. C'est donc dire qu'en cette maison il y a des pianos à la portée de toutes les bourses.

⁂

Aux instruments de musique, M. Thos. Foisy, exploite sur une très vaste échelle, la vente des machines à coudre. C'est ainsi que nous y avons vu les *Domestic* et les *Raymond*.

A notre point de vue, ces dernières qui ont obtenu la première médaille en 1878, à l'exposition universelle de Paris, nous paraissent plus avantageuses, car non-seulement elles ne font aucun bruit et peuvent être mises en mouvement par un enfant, mais encore elles peuvent coudre les étoffes les plus épaisses comme les plus minces. C'est aussi l'opinion d'un bon nombre de chefs d'institutions de la Puissance, notamment de M. Louis Geoffrion, C. S. C. Supérieur du collège de Saint-Laurent, de M. Godf. Laviolette, préfet à St Vincent de Paul, de M. F. M. A. Charest, procureur de l'Institution des Sourds-Muets de Mile-End, ainsi que celle de la Révde Sœur St. Joseph, supérieure de la Congrégation de l'Assomption, à Nicolet, de la Révde Sœur Lachapelle, supérieure à l'Hospice West Farnham, West Farnham, de la Révde Sœur St. Louis, supérieure de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph à Montréal, des Révds Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame aux Cèdres, de la Révde Sœur Thérèse de Jésus, supérieure de l'Hospice St. Jean de Dieu à la Longue Pointe, de la Révde Sœur M. Hedwige, supérieure de l'Orphélinat St. Alexis à Montréal, des Révdes Religieuses du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet, de la Révde Sœur M. Rachel, sec.-trés. au Couvent d'Hochelaga. etc.,etc., qui ont tous attesté que la machine à coudre *Raymond* surpassait sous tous les rapports toutes les autres.

Cette merveilleuse machine à coudre, vrai chef-d'œuvre d'art, tout nickelée, est garantie pour dix ans par H. Foisy, qui également la vend avec les plus grandes facilités de paiement. En ce moment, nous nous permettons de dire que c'est le plus beau et le plus utile cadeau qu'un père et qu'une mère puissent faire à leur fille pour ses étrennes.

Disons pour finir cette causerie, que la maison Thos. Foisy, possède des succursales rue Montcalm No 170, rue Ste Catherine No 594, rue Notre-Dame No 2073, ainsi qu'à Québec où la maison est dirigée par MM. Foisy, frères.

En somme, cet intelligent commerçant qui est le fils de ses œuvres, n'a pas dit le dernier mot.

RAPPORT DES DIRECTEURS DE LA Cie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Les directeurs ont l'honneur de faire rapport :

Que les opérations de la dernière saison, qui promettaient les meilleurs résultats au début, ont grandement souffert de l'épidémie de la petite vérole, qui a sévi à Montréal durant les mois d'août, septembre, octobre et novembre.

Que par suite de la panique causée par l'épidémie, ainsi que des mesures rigoureuses mises en force par les bureaux de santé des Etats-Unis et du Canada, les recettes générales, et spécialement les recettes des voyageurs, ont subi une diminution considérable.

Qu'en face d'une situation aussi menaçante, vos directeurs ont jugé prudent de restreindre leurs opérations jusqu'à l'extrême limite compatible avec les besoins du public, et de pratiquer l'économie la plus rigoureuse dans tous les services de la compagnie.

Les recettes brutes de la dernière saison accusent une diminution de $84,745.00 comparées à celles de l'année dernière. Sur ce montant, une somme de $18,582.00 a été causée par le retard de l'ouverture de la navigation, et une somme de $9,347.00 par la clôture prématurée de la navigation, ce qui laisserait une somme de $56,816.00 que vos directeurs estiment avoir perdue par suite de l'épidémie.

Il convient de remarquer que les pertes dans le trafic des voyageurs survenant au milieu ou à la fin d'une saison, sont particulièrement onéreuses ; les frais d'équipage, de combustibles, de luminaire, d'assurance, de gréement, et les frais généraux, sont les mêmes ; les seules économies possibles sont dans le coût des repas et du blanchissage du linge, économie que vos directeurs estiment à 15 p.c., ce qui laisse une perte de $48,293.00 causée par l'épidémie.

D'autre part, les dépenses d'exploitation ont également diminué de $58,234.00.

Vos directeurs ont fait préparer un état des recettes et des dépenses de chaque steamboat séparément, afin de permettre aux actionnaires de voir le résultat des différents service de la compagnie.

Le bilan des opérations de l'année, de la situation générale de la compagnie, ainsi que le rapport de l'auditeur, sont déposés sur la table pour votre considération.

Les directeurs ont fait préparer une nouvelle évaluation des propriétés de la compagnie. Cette évaluation a été faite dans les meilleures conditions d'impartialité par des hommes compétents. Leur rapport vous est également soumis.

Les directeurs sont heureux de constater que tous les steamboats ont voyagé régulièrement durant la dernière saison, et qu'ils n'ont aucun accident sérieux à déplorer.

Le système rigoureux suivi par la compagnie pour l'entretien et l'amélioration de sa flotte commence à porter ses fruits : les changements dans les feux des bouilloires, dans le système de graissage, etc., ont contribué dans une bonne proportion à la diminution des frais d'exploitation ; la valeur des propriétés de la compagnie sera augmentée de $117,300.00 aussitôt que le nouveau bateau "Hochelaga" sera complété, les bouilloires en acier du "Spartan" et la coque du "Bohemian" terminées, sur lesquelles il ne reste qu'une somme d'environ $20,000.00 à dépenser.

En résumé, malgré le retard dans l'ouverture de la navigation, les conséquences désastreuses de l'épidémie de la petite vérole, et la mise en hivernement de plusieurs des steamboats avant l'époque ordinaire, vos directeurs sont heureux d'avoir pu payer le dividende ordinaire et rencontrer toutes les dépenses courantes et ordinaires de la compagnie.

Ce résultat a été obtenu, par une économie rigide, par les retranchements opérés dans le paiement des intérêts, et par le profit réalisé sur la vente des débentures, résultant de l'amendement à la charte de la compagnie passé par le Parlement du Canada à sa dernière session l'an dernier.

Les livres et les comptes de la compagnie ont été dument examinés par l'auditeur, tel qu'il appert par son rapport qui vous est présentement soumis.

Vous aurez à nommer un auditeur pour l'année courante.

Les directeurs actuels sont tous éligibles pour cette année.

Le tout humblement soumis,

L. A. Senécal, Président.

Montréal, 17 février 1886.

LECTIONS MUNICIPALES.

STE ANGÈLE.

M. Benoni Loiselle a été élu maire de Ste Angèle.

ACTON.

M. Milton McDonald a été élu maire de St. André d'Acton.

ARMAGH.

M. Chrysologue Roy a été réélu pour la 18eme fois maire de la municipalité d'Armagh.

EBOULEMENTS.

Le 6 courant, M. Elzéar Tremblay a été réélu maire de la paroisse des Eboulements en remplacement de M. Jules Clément.

ST. DAMASE.

MM. Alfred Vasseur et Joseph Frégeau ont été élus conseillers en remplacement de MM. Charles Beauregard et Joseph Dupont.

M. P. A. Lussier a été nommé à la charge de maire unanimement.

ST. HILAIRE.

M. Félix Martin qui s'était opposé à l'adoption des résolutions du Champ de Mars a été remplacé comme maire par M. Joseph Minette, un de nos braves citoyens, de suite le premier février, les résolutions en question ont été adoptées par le conseil.

M. Minette a été élu sur proposition de M. Moïse Bessette fils, secondée par M. L. Harnois.

MM. Jos. Guillotte et Louis Harnois ont été élus conseillers.

Ecole d'agriculture de St. Anne.

La rentrée des Elèves à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne Lapocatière, aura lieu le 24 février courant.

Les élèves peuvent retourner sans craintes à leurs travaux, car tout danger d'épidémie variolique est maintenant complètement disparu.

Nouvelles religieuses.

Le R. P. Adrien Valiquette, oblat de Marie-Immaculée, vient d'être appelé à la résidence de St Sauveur de Québec.

La visite pastorale aura lieu cette année dans les paroisses des comtés de Québec, de Portneuf, et dans une partie des paroisses du comté de Montmorency.

La grande retraite qui commencera le mercredi des cendres à la Basilique, pour se terminer le second dimanche du carême, sera prêchée par le Revd Père Fievez Redemptoriste de Ste Anne.

Assemblée spéciale de l'Association St-Jean-Baptiste de Longueuil.

Il est résolu que les membres de l'Association désirent exprimer spécialement les sentiments qui les animent et témoigner leur profonde douleur à l'occasion de la mort du regretté Messire Georges Thibault, ancien chapelain de l'Association et curé de cette paroisse, qui, pendant plus d'un quart de siècle, a donné l'exemple des plus hautes vertus sacerdotales unies à celles d'un citoyen inspiré par le patriotisme le plus éclairé.

Que son zèle, son admirable dévouement et sa générosité pour assurer à la paroisse les établissements religieux et de charité qu'elle possède et qui font sa gloire, méritent notre plus vive reconnaissance, et que sa mémoire restera à jamais bénie parmi nous.

Que comme marque d'estime et de deuil, les membres assistent en corps aux funérailles du regretté défunt avec insignes de deuil et drapeaux.

Que copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux canadiens de Montréal et à *L'Impartial* de Longueuil, avec prière de reproduire.

E. S. Aubertin, Sec.-correspondant.

Noces d'or à Saint-Lin.

Mardi, le 26 de janvier dernier, M. Joseph Pichette, cultivateur de la paroisse St. Lin, et dame Alice Beaudoin son épouse faisaient célébrer par le Rev. Messire Pinault, vicaire de la paroisse de St. Lin, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

De ce mariage sont nés onze enfants dont trois morts en bas âge, et un mort marié laissant une veuve et deux enfants.

Il reste encore sept de ces enfants vivants, et des huit enfants qui ont vécu, sont nés vingt-neuf petits enfants dont dix-huit vivent encore.

Les parents et amis étaient au nombre de soixante assistants à leur repas de noces.

M. Pichette et ses fils ont toujours été de bons patriotes, amis de la cause libérale.

Ceux qui ne connaissent pas M. Pichette ne lui donneraient pas à première vue plus de soixante ans, tant il est encore frais, et il dit qu'il espère vivre assez longtemps pour voir renverser le ministère McDonald et qu'il espère encore voter aux prochaines élections.—*Communiqué.*

L'épitaphe de M. Barrême faite par lui-même.

Sous ce titre, nous croyons pouvoir publier, dit la *Lanterne de l'Eure*, un sonnet charmant que M. Barrême a composé à l'âge de seize ans, dans un journal littéraire ayant pour titre *l'Etoile*, auquel il collaborait. M. Barrême était alors élève au collège Sainte-Barbe. Nous empruntons les vers suivants à cette feuille, qui n'était même pas autographiée. Ainsi qu'on peut le voir, les instincts de M. Barrême étaient loin d'être irréligieux :

S'il faut mourir, je veux que ma tombe ignorée
S'entoure de fraîcheur, de silence et de paix,
Comme un nid de ramiers au fond d'un bois [épais.
Comme une alcôve heureuse au repos consacrée

Que le lézard impur à la langue acérée,
Sous la mousse blotti, n'en approche jamais !
Que la pâle aubépine et les fleurs que j'aimais
Y croisent leurs rameaux sur l'herbe diaprée !

Comme une mère berce un enfant qu'elle en- [dort,
Que le ruisseau natal me berce dans la mort,
Dans le lit éternel abri de la souffrance.

Que chaque soir y laisse un rayon du couchant ;
Le printemps, ses parfums ; le rossignol son [chant ;
Mes enfants, quelques pleurs ; la croix, une [espérance....

Les tourelles françaises et les tourelles allemandes.

On sait qu'une sorte de duel est engagé depuis plusieurs semaines entre deux grandes usines, l'une française, l'autre allemande, pour la fourniture au gouvernement roumain d'engins de guerre perfectionnés.

Voici à ce sujet les détails que nous venons de recevoir :

Le tir comparatif entre la tourelle de Saint-Chamond et celle de Gruson est terminé.

Ce mécanisme de la tourelle française est absolument intact et le tir de ses canons à la même précision qu'avant l'attaque.

Les officiers et les constructeurs sont restés dans cette tourelle pendant tous les essais.

La tourelle de Gruson a été disloquée par son propre tir et rendue inhabitable par la rupture et la projection des boulons et des écrous.

Son avant-cuirasse en fonte dure a été cassée au sixième coup ; la fonte dure de la tourelle de Saint-Chamond n'a pu être détériorée ni fendue par neuf coups.

Après l'attaque, le tir de la coupole allemande était sans précision et sans réglage possible.

C'est le célèbre Krupp qui doit être satisfait de ces expériences !

La Marseillaise et Racine.

C'est Racine qui est le véritable auteur de la Marseillaise. Cette énormité inattendue résulte à peu près d'une lettre adressée au *Journal des Débats* par un de ses lecteurs. La découverte a été faite par un Anglais, M. Gudfrand Vigfusson, "bien connu par ses travaux sur la littérature noroise et sa belle édition des poésies scandinaves". Ainsi s'exprime M. Vigfusson :

...J'ai été amené à penser que le fameux chant de guerre avait eu trois auteurs successifs :

1o Un poète hébreu ;
2o Racine dans Athalie et Esther ;
3o Rouget de l'Isle.

.....

Voyez en particulier le chœur de l'acte IV d'Ahalie :

Chères sœurs, *n'entendez-vous pas*,
Des cruels Tyriens, la trompette qui sonne ?

SALOMITH

J'entends même les cris des barbares soldats.

Marseillaise :

Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?

Esther, 1, 5 :

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur, et le frère,
Et la fille, et la mère,
Le fils dans les bras de son père.

Marseillaise :

Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils et nos compagnes...

Comparez encore : Athalie, 1, 2 :

Et comptez-vous pour rien *Dieu qui combat [pour nous ?*
Dieu dont le bras vengeur, etc.

Et Marseillaise :

Amour sacré de la patrie,
Soutiens, conduis *nos bras vengeurs !*
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !...

Je me dis alors : c'est ce grand chœur, paroles et rythme, qui a inspiré Rouget de l'Isle.

Le correspondant du *Journal des Débats* conclut ainsi :

La vraie Marseillaise sort de la Bible par Racine. Ne pensez-vous pas, monsieur le directeur, qu'il serait bon de l'interdire comme entachée de cléricalisme ?

Les dames du grand monde.

Notre confrère, M. Alexandre Hepp, se montre assez sévère pour les dames du grand monde qui, d'après lui, ne se distinguent des dames de la bourgeoisie, qu'elles regardent de si haut, que par des excentricités facilement accessibles à tous les mondes.

Toute l'énergie de Mme la princesse de Metternich consiste à démentir la légende de l'éventail cassé en l'honneur de Wagner et des leçons de chant prises chez Theresa. Cela se conçoit.

Quant à la princesse de Sagan, dont l'auteur conte les infortunes conjugales avec un souci bizarre de la vérité, elle a été une de nos premières "blondies ;" c'est elle toujours qui, la première, a imaginé de porter la robe rouge, sur la plage à Trouville.

La duchesse d'Uzès, qui tient aux Clicquot, n'a plus qu'une ambition, c'est d'acheter une écurie à ses couleurs, pour faire des courses son sport de printemps, comme la chasse est déjà son sport d'automne. La première elle a osé conduire un mail aux Champ-Elysées : ce, qu'ô prodige ! on n'avait vu faire encore qu'à Mme Musard.

Mme de Pourtalès,—cette Française qui est une Allemande pour la maternité, a été inventée par Mme de Metternich ; en revanche, c'est elle qui a inventé les costumes assortis, depuis l'ombrelle jusqu'aux bouffettes du fin soulier.

Mme de Poilly, qui a été aimée par l'empereur, et qui est une wagnérienne, revendique par dessus tout la gloire d'avoir déniché et lancé Worth, d'abord simple commis chez Gagelin.

La marquise de Belbœuf, qui a servi à Gyp pour son type de Paulette, brûle la vie et la vie la brûle. D'ailleurs, "nul souci de l'opinion, une entière liberté d'allure et un parti pris absolument d'appeler un chat un chat et un mari un mari."

La marquise d'Hervey de St Denis est plus fière de ce costume naturaliste de mendiante qu'elle a osé un soir chez Mme de Sagan, que de sa peinture qui se vend chez Goupil.

En ce qui concerne la comtesse Potocka, sachez que sur son guéridon, à côté du fauteuil familier, est un knout au manche d'argent niellé, un bijou magnifique qui deviendrait terrible, si sa main délicate en faisait une arme défensive. Elle veut, dit-elle, l'avoir toujours à sa portée pour corriger l'audacieux qui oserait se révolter contre la loi souveraine de son caprice.

Voilà ! c'est à tous ces signes caractéristiques que se reconnaît la grande dame d'aujourd'hui.

Shakespeare n'existe pas.

Nous venons de faire cette découverte dans le dernier numéro de la *Revue britannique*, Shakespeare n'a point existé littérairement s'entend.

Une dame américaine, Mme Potts, et un érudit, M. Donnely, ont trouvé de compte à demi des documents qui, prochainement publiés, "prouveront haut la main, paraît-il, que la renommée de Shakespeare a été usurpée, et que Bacon, le philosophe, est le véritable auteur de toute cette philosophie poétique qui, sous le nom de Shakespeare, a charmé plusieurs générations... M. Donnelly se fait fort d'avoir découvert la clef d'un langage cryptographique qui contient des preuves irrécusables de l'identité de Shakespeare et de Bacon."

Nouveau char palais.

Un des nouveaux chars de la compagnie des chars Monarch, actuellement à la gare Bonaventure a été visité hier par un grand nombre de personnes.

Ce char peut se transformer en char de jour, en dortoir et en réfectoire.

Il a 71 pieds de longueur total et 62 pieds 6 pouces à l'intérieur. Les parois sont en acajou vernis à l'huile. Le plafond est couleur drabe avec une bordure bleue ornée de dessins égyptiens.

Les sièges se démontent facilement pour être transformés en lit pour la nuit.

Ce char est certainement le plus complet et le plus luxueux que l'on ait encore vu à Montréal.

Il a été construit sur les plans de M. Davis, surintendant du chemin de fer du Nord.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nouvelles de Québec

Québec, 9—On rapporte qu'un vieillard du nom de Louis Lapointe, charron, est mort presque subitement, samedi dernier, à St. Joseph de Levis.

—Vendredi matin, le 5 du courant, le feu a détruit l'établissement de M. F. X. Demers, à St. Gilles, comté de Lotbinière. Les occupants de la maison ont pu se sauver à peine, il leur a fallu enfoncer un chassis pour effectuer leur retraite. Le magasin et la demeure de M. Demers ont été complètement réduits en cendre.

—Ce matin, l'hydrant situé au coin des rues Dorchester et des Commissaires, a été ouvert afin de lui faire subir des réparations, croyons-nous. Vu que quelques gravois empêchaient la fermeture, une quantité considérable d'eau en est sortie. La propriété d'un M. Chaumette a été fortement endommagée.

—Nous regrettons d'apprendre que l'état de santé de W. G. Sheppard, inspecteur des postes, ne s'améliore pas et que les médecins sont impuissants à combattre sa maladie.

—Une demoiselle L'Heureux de St Ambroise de la Jeune Lorette, âgée de 19 ans a été prise de diphthérie hier soir et est morte ce matin.

—Il n'y a actuellement qu'un seul cas de picote à l'Ancienne Lorette. A St Ambroise il y a eu huit mortalités causées par la variole depuis le commencement de l'épidémie.

—Les deux cochers Berthiaume et Rancourt qui sont accusés d'avoir dévalisé deux ouvriers hongrois et en faveur desquels un bref d'*habeas corpus* avait été refusé, ont obtenu l'émission de ce bref. Ils sont libres de sortir d'ici au prochain terme des assises criminelles pourvu qu'ils donnent une caution personnelle de $2,000 et chacun une caution additionnelle de $1,000.

—Son Honneur le juge Andrews a fixé au 17 de ce mois le procès par jury dans lequel M. Oliver est le plaignant. Il poursuit le sergent Giblin et la corporation de Québec. Il se plaint d'avoir été arrêté sans raison aucune.

Fiançailles.

Paris, 9—Le *Soir* dit que Czarevitch est fiancé à la deuxième fille du prince du Montenegro. Elle est âgé de 13 ans et à présent elle est à l'école à St. Petersbourg. Le czar a engagé les services de M. Lauson, professeur de rhétorique au collège de Toulouse, pour agir comme précepteur de Czarevitch. M. Lauson est un des défenseurs des principes républicains.

L'élection de Galway.

Dublin, 9—Quand MM. Parnell, O'Connor et O'Brien arrivèrent à Galway, les chefs irlandais furent bousculés par la foule qui cria : "Que le diable emporte O'Shea et Parnell." M. Healy, arrivé quelque temps auparavant, se fit un chemin à travers la foule et dit qu'il casserait la tête à celui qui insulterait M. Parnell. Ceci rétablit le calme pour le moment.

A une assemblée générale, M. Lynch fit un discours dans lequel il dit que Parnell avait agi comme un traître en introduisant le capitaine O'Shea, comme candidat parlementaire pour la cité, pendant qu'elle comptait parmi ses citoyens plusieurs bons nationalistes. M. Lynch déclara que bien que Parnell fut un grand homme c'était l'Irlande qui l'avait créé. Ces remarques mirent le feu aux poudres.

M. Parnell invita ensuite M. Lynch à une conversation amicale, et quelques instants après M. Lynch annonça qu'à la demande de M. Parnell il se retirait de la lutte.

Londres, 9—Sir William Vernon Harcourt, chancelier de l'Echiquier, a été réélu à Derby. Dans son adresse de remerciements à ses électeurs, il dit que la responsabilité de gouverner l'Angleterre, aujourd'hui, est plus grande que jamais.

Sir F. Herchell a été élevé à la pairie avec le titre de baron d' Herchell.

UN BON ECAILLER DE CORS POUR 25c.

Une merveille de promptitude, d'efficacité et de bon marché contenu dans une bouteille du fameux remède, l'Extirpateur sans douleur de cors de Putnam. Il pénètre jusqu'à la racine et agit si promptement que l'on ne s'apperçoit de l'opération que quand le cor tombe en écailles. Méfiez-vous des contrefaçons qu'on donne à la place de l'extirpateur sans douleur de cors de Putnam, sain, sûr et sans douleur, à vendre chez les apothicaires. 6 f-q-h—91

Le professeur X... est un de nos plus joyeux fantaisistes, sous des dehors de pince-sans-rire.

—Pourquoi envoyez-vous toujours au tableau l'élève nègre ? lui demanda-t-on.

—Cela m'amuse de voir ses pensées sortir en blanc.

COMMERCE FLORISSANT.

Tous le monde connait aujourd'hui la machine à laver de M. F. Godin, le succès qu'elle a obtenu partout, car la plupart des familles en sont maintenant munies, a fait augmenter considérablement les commandes ; aussi pour répondre à ses commandes M. Godin a dû se fixer dans un local plus vaste, c'est pourquoi il est aujourd'hui installé dans un superbe établissement, portant le No 2192 Notre Dame Ouest. Il invite donc le public de vouloir bien adresser là leur commandes. 93-1 f s

Dans un salon académique :

—Que pensez-vous de Leconte de Lisle ?

—Est-ce pour un mariage ?

LES SAUVAGES SOULEVES.

LE 65e BATAILLON SOUS LES ARMES.

Les dernières nouvelles qui nous arrivent du Nord-Ouest annoncent que tous les Sauvages se soulèvent et prennent les armes. La hache de guerre est déterrée et les Sauvages ont poussé leur terrible cri de guerre ; ils veulent chasser tous les blancs des vastes territoires du Nord-Ouest qu'ils réclament comme leur propriété. Quel sera le dénouement de cette nouvelle révolte ? ou les Sauvages s'arrêteront-ils ? Qui peut le dire ? Il faut des troupes immédiatement pour aller éteindre le feu et arrêter les progrès de l'incendie. Tous les bataillons sont sous les armes ; le 65e vient d'être notifié comme les autres et s'attend à partir pour le Nord-Ouest sous peu si la situation ne change pas. En attendant, nous sommes heureux d'annoncer à toutes nos pratiques que notre grand magasin est plus encombré de fourrures que jamais, et que nous offrons un choix immense de toutes espèces de pelleteries. Nous venons de réduire toutes nos fourrures aux prix les plus modérés. Que l'on s'empresse de venir.

Chs. Desjardins & Cie., 637 et 639 rue Ste-Catherine, Aux Trois Chevreuils, Montréal.

jne

Fluid Beef de Johnston

BREUVAGE FAVORI DURANT L'HIVER !

La seule préparation de ce genre qui contienne les qualités nutritives du Bœuf.

☞ Voyez à vous procurer le FLUID BEEF de JOHNSTON et à ce qu'on ne vous en impose pas en vous vendant des Extraits de Bœuf qui ne contiennent aucune substance nutritive.

RAPPELEZ-VOUS

Que les qualités nutritives du bœuf sont insolubles : Il est, en conséquence, impossible de les obtenir en substance claire et brillante comme extraits de bœuf.

LE FLUID BEEF de JOHNSTON

Est vendu par tous les PHARMACIENS et EPICIERS.

27 Janv-31 n m s

SOTHERION

MEDAILLE — DIPLOME

SOULAGEMENT IMMEDIAT !
GUERISON ASSUREE !

Le SOTHERION est le remède le plus puissant, le plus efficace contre les affections des voies respiratoires. Il guérit

L'ASTHME, le plus rebelle,
Bronchite, Toux, Oppression.
Grippe, Consomption, Rhume,
Croup, Diphthérie, Coqueluche,
Insomnie, Faiblesse de Constitution,
—Etc., Etc., Etc.—

Depuis que le SOTHERION est en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats provenant des chimistes et des médecins les plus éminents, ainsi que de toutes les classes de la société témoigne d'une manière incontestable de l'efficacité de ce remède.

Vous qui souffrez, faites usage du SOTHERION, vous recouvrerez la Santé

Le SOTHERION est aussi un puissant purificateur de l'air et prévient le danger des maladie contagieuses.

☞ EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIEN

DEPOT GENERAL: Chez le DOCTEUR POURTIER, Dentiste, Québec

BOIS DE SCIAGE

O DUFRESNE, Jr., & FRER ,
No 2338 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

Offrent en vente Pin et Epinette préparé et brute, Pruche, Bardeaux sciés et fendus, Lattes Bois franc, de Charpente, etc. 1a

BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE

Je reçois dans le moment un assortiment complet de Bois de Charpente en pin de première qualité que je vends à $16.00 le mille pieds. J'ai aussi en main l'assortiment le plus complet en bardeau depuis $1.25 à $3.00 le mille.

N. PREFONTAINE,
No. 54, Carré Papineau.
131-1a

Grand Assortiment de Bois de Sciage chez A. HURTEAU & FRERE
No. 92—RUE SANGUINET—No. 92

L'assortiment se compose d'une grande quantité des sortes de bois suivant, savoir :
PIN BLANC, 1re, 2e et 3e qualité de 1, 1¼, 1½ et 3 pouces d'épaisseur.
PIN ROUGE, 1re, 2e et 3e qualité, de 1, 1¼, 1½, 3 et 3 pouces d'épaisseur.
EPINETTE BLANCHE, bois marchand, 4 qualités, de 1, 1¼, 1½, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
PRUCHE marchande de 1, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
LATTES, Bardeau, Pruche, Cèdre, Pin de 1ère, 2e et 3e qualité.
Aussi un stock complet de toutes les qualités et d'épaisseurs de bois préparé aux désirs des acheteurs. Toutes commandes de charpente de Pruche, Epinette et Pin exécutées avec promptitude et à des prix défiant toute concurrence.
11 Nov '87

FAITS VERITABLES !

Notre stock comprenant tous les articles convenables comme présents pour les Fêtes, est maintenant presqu'au complet : nous avons des chaises nouvelles en jonc, des canapés, sofas, chaises pour Dames et enfants, de vingt différentes sortes, avec les dessins les plus nouveaux en tables d'ouvrages et paniers ornés et garnis de soie de nuances variées, sleighs pour enfants, couverts et ornés, un véritable article de luxe pour un enfant dans les temps froids ou de poudrerie, armoires pendantes et de salle à dîner, piedestaux, chevalets, causeuses, tabourets, divans, ameublements de salon, variant de $45, $65, $75, $100, $125, $150 et jusqu'à $400, avec un assortiment complet de miroirs, horloges, étagères, crochets et le tout doré, en chêne ainsi que des tabourets B W. pour pianos, des tabourets sont couverts en soie, en pluche. Tous ceux qui auront besoin de ces articles doivent s'adresser chez

OWEN McGARVEY & FILS
1849, 1851 & 1853
Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill
MONTREAL.

Aux Meuniers
—ET AUX—
MANUFACTURIERS.

Machines de toutes descriptions
—REQUISES DANS LES—
MOULINS A BLE
—ET—
MOULINS A SCIE
ENGINS ET TURBINES

DES MODELES LES PLUS NOUVEAUX CONSTAMMENT EN VENTE

Des plans et estimés sont fournis à demande
On garantit entière satisfaction.

RICHARD SILBY
180 RUE WELLINGTON,
8 et 11 a OTTAWA.

AUX MARCHANDS !

Les soussignés désirent informer les marchands de la ville et de la campagne qu'ils ont actuellement en magasin pour le commerce d'automne et d'hiver un assortiment complet et varié de chaussures de toutes sortes :

CLAQUES, SOULIERS EN CHEVREUIL, CHAUSSURES EN FEUTRE, etc.
Spécialité de CHAUSSURES EN DRAP pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS.

Pierre Hemond & Fils,
No 220 RUE SAINT PAUL
MONTREAL. jaos

LOTERIE NATIONALE
—DE—
M. LE CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS
Première Série $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série $10,000.00
GROS LOT, $2,500

LE QUATRIEME TIRAGE aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial Vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MERCREDI, le 10 FEVRIER 1886 A DEUX HEURES P. M.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET:
Première Série $1.00
Deuxième Série ..... 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. Lefebvre, No 19 rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets, (Etats-Unis, 8 cts.
La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le ou vers le 16 Février, toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre posted cents. jno

LA NOUVELLE REVUE
(7ème Année)
Politique, Economique, Scientifique et Littéraire
PARAISSANT LES 1ER ET 15 DE CHAQUE MOIS
Par livraisons de 225 à 260 pages
—AVEC LA—
Collaboration des premiers écrivains français et étrangers.
—PRIX— DES ABONNEMENTS POUR LE CANADA : 12 mois : 62 frs. 6 mois : 31 frs. 3 mois : 18 frs.
Adresser les demandes d'abonnements et mandats-poste à M. Renaud, administrateur-gérant, 23 Boulevard Poissonnière, Paris.

EMILE FICQUET
Armateur et Négociant, Commissionnaire
—AGENT DE LA—
LIGNE FRANÇAISE
—ENTRE LE HAVRE ET MONTREAL—
105, Boulevard de Strasbourg,
—HAVRE—
Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce, d'échange entre la France et le Canada 15 mai-1 a

—SERVICE—
FRANCO-CANADIEN
Subventionné par le Gouvernement du Canada pour le transport des Malles.
LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR, entre
Le Havre et Halifax-Quebec-Boston
Desservant tous les points du Canada et des Etats-Unis.
Avec escale facultative à Saint Pierre Miquelon par les magnifiques vapeurs de première classe confortablement aménagés pour passagers de salon et émigrants.
DAMARA . 2,250 Tx. | ULUNDA . 2,250 Tx
S'adresser, pour frêt, passages et renseignements à CARBRAY & ROUTH, 185 Rue des Commissaires, Montréal.
JOSEPH WOOD, Halifax.
E. FICQUET, Agent General. Au Havre, 105 Boulevard de Strasbourg ; A Paris, 76, Boulevard Haussmann.

JOHN H. R. MOLSON & FRERES
Distillateurs de BIERE et PORTER
286—Rue Ste. Marie—286
MONTREAL
Ont constamment en mains les différentes espèces de
BIERE et PORTER
EN FUTES et en BOUTEILLES
Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.
☞ Ordres reçus par Téléphone.
Mr. WATSON, 70 Ruelle Fortification embouteille notre bière et notre porter et est autorisé à se servir de nos étiquettes. 108—1a

VENTES PAR ENCAN
PAR PARENT FRERES

Proprietes a Vendre
—PAR—
PARENT FRERES,
216 et 218 rue Saint-Jacques.
D'ici au 3 MARS—Balance des Propriétés appartenant à la Cie de Prêt et Crédit Foncier.

Quartier Ste Marie.
403 et 405 rue Visitation, 22 x 101, 2 logements, 3 étages, fondations en pierre. Loyer $105.
Rue Mignonne, coin sud-ouest chemin papineau. Lot 81 x 60.
250 252 rue Montcalm, lot 42 x 78, 1 logements, magasin, loyer $80.
301 303 rue Montcalm, lot 42 x 57, quatre logements et magasin, loyer $234.

Quartier St Louis.
536 538 rue St Dominique, lot 40 x 70, avec maison en avant et en arrière, fondations en pierre, loyers $354.

Quartier St Laurent.
Nos 1, 3, 5 rue Mitcheson, lot 50 x 87, trois cottages à 8 appartements, soubassement et fondations en pierre. Prix $3,000.

St Henri.
Nos 18 à 21 rue Langevin, lot 53 x 114, avec maisons en avant et en arrière, fondations en pierre, 7 logements, loyers $294.
Nos 49 à 51, rue Ambroise, lot 45 x 65, maison 45 x 30, en bois et brique à 3 étages, 5 logements et magasin. Loyers $326.
Nos 39 et 41 rue Ambroise, lot 45 x 72, maison en bois et brique 45 x 24, 4 logements, Loyer $222.
Nos 2 à 6 rue Rose de Lima, lot 22x67 x 80, trois logements et magasin. Loyer $202.

St Jean-Baptiste.
Nos 85, 87 Pantaléon, lot 40 x 65, maison en bois et brique, 2 logements. Loyer $108.
No 232, rue Cadieux, lot 25 x 72, maison, 25 x 20, bois et brique, 2 étages, Prix $600
Nos 236 à 240 Rue George Hypolite. Lot 36 x 69, maison 32 x 24 à 2½ étages, en bois et brique, 4 logements. Loyer $176.
Nos 138 et 140, Rue G. Hypolite. Lot 40 x 74. Maison 36 x 26. 3 logements. Loyer : $100.00.
No 207 Rue G. Hypolite, Lot 26 x 73, maison 24 x 26, à deux étages fondations en pierre, Prix $800.
Nos 183 à 191 Rue G. Hypolite, Lot 83 x 48, maison 48 x 23, fondation en pierre, deux étages, 6 logements. Loyers $342.
Nos 8 et 10 Rue G. Hypolite, Lot 39 x 70, Maison, 28 x 32 fondations en pierre. Loyers $108
Nos 43 et 45 Rue St Dominique, Lot 40 x 71, maison 31 x 28 et maison en arrière 33 x 16 fondations en pierre, 4 logements, Loyers $240.

Ces propriétés seront vendues à des Conditions faciles, celles de la valeur de $1,000 et au-dessus, ¼ comptant et balance en trois ans avec privilège de payer $25 dollars ou plus, en acompte du capital, en aucun temps, l'intérêt cessant sur chaque montant ainsi payé. Les propriétés de moins de 1000 piastre, ½ comptant et balance avec les mêmes privilèges de paiements. Ces conditions ne seront accordées que d'ici au 3 mars prochain.

PARENT FRERES, agents,
216, 218, Rue St Jacques
91-18f

PAS DE PICOTTE
A SOREL
ALLEZ AU "BRUNSWICK"
SOREL comme place de pêche et de chasse, n'a pas son égale
EXCURSION DU SAMEDI A MOITIE PRIX
1 a mar et ven

HOTEL NATIONAL
(Ancienne maison Rabal)
COTE ST. LAMBERT
MONTREAL
Table de premier ordre. Dîner complet servi tous les jours pour 35 cents. Dîners et soupers particuliers préparés sur commande. Vins, liqueurs et cigares de choix. Service parfait. Salle de bagage à la disposition des personnes de la campagne passant la journée à la ville.
J. N. GRAVEL & CIE., Propriétaires.
5 janv.—1 an

CHATEAU DE RAMEZAY
RUE NOTRE-DAME
(COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER)
MONTREAL
Vins des meilleurs crus. Liqueurs et cigares de choix. Service parfait.
G. J. NEVILLE, Propriétaire.
5 janv.—1 an

Hotel du Canada
21—RUE ST. GABRIEL—21
MONTREAL.
Chambres confortables, Vins et Liqueurs de premier choix.
DINER COMPLET POUR 25 CTS
Chambre de bagage à la disposition des personnes ne passant que la journée à la ville.
JOS. B. GIGUERE, Propriétaire.
9 Déc 6 m

HOTEL NOTRE-DAME
1425 RUE NOTRE-DAME
EN FACE DE LA GARE du PACIFIQUE
—MONTREAL—
Chambres spacieuses, Bonne Table. Service Parfait.
Cet hôtel est à proximité de la Cour, des Bateaux de la Compagnie du Richelieu et dans le voisinage immédiat des chemins de fer du Pacifique et de la Rive-Nord.
Les voyageurs y trouveront tout le confort possible à des prix raisonnables.
H. DESJORDY & CIE., PROPRIETAIRES.
1m

DOUANE
TRANSIT ET CONSIGNATION
Correspondances dans toutes les principales villes d'Europe et d'Amérique, entrepôt de première classe.
AVANCES FAITES SUR MARCHANDISES.
Hector Prevost & Cie.,
COURTIERS EN DOUANE,
No 33, Rue St. Sacrement, Montréal.
126-a

GRAVURES SUR ACIER.
GRAVURES SUR BOIS,
PEINTURES,
LITHOGRAPHIES et
CHROMO-LITHOGRAPHIES
Grand assortiment de Miroirs. Redorage fait aussi bon que neuf. Tout ouvrage garanti. Marchandises vendues au MOIS et à la SEMAINE chez
LECLERC & CUSSON,
Sculpteurs et Doreurs.
No 317 Rue Saint-Jacques, Montréal
Succursale : 222 Rue St. Jean, Québec.
12 nov 1885 11 jan '87

VENTES PAR ENCAN
PAR PARENT FRERES.

VENTES DE MENAGE
A L'ENCAN

Les personnes qui ont l'intention de vendre leurs ménages, par Encan, d'ici au 1er Mai prochain, sont invitées à vouloir bien s'adresser à nous pour faire leurs arrangements.
Nos ventes se font en anglais et en français.
Nos annonces sont les mieux faites.
Nos règlements immédiats.
Nos charges, la moitié des autres encanteurs.
L'élite assiste à toutes nos ventes.
Tous sont traités avec la même politesse.
Nous donnons entière satisfaction.
Notre stricte attention personnelle à tous les détails.
Ne pas oublier de nous voir au plus tôt, pour fixer la date de votre vente durant Mars et Avril.

PARENT FRERES, Encanteurs,
91-40 f 212 et 218 rue St Jacques.

Propriétés à Vendre !

Par Parent frères, agents d'Immeubles,
216 et 218 RUE ST. JACQUES

Nous avons reçu instruction de la Société de Construction Métropolitaine de vendre, d'ici au 5 mars prochain, la balance de leurs propriétés à des conditions faciles :

Nos. 68 et 70 rue Cadieux
Deux maisons à trois étages, avec bains, closets, etc. Louées pour $440 par année. Terrain : 28 x 150, ayant un front sur la rue Hypolite. Ecuries, etc.

Nos. 23 et 25 ruelle St. David
(Entre les rues St. Jacques et Notre-Dame)
Grande bâtisse de 60 pieds de front, à trois étages, fondations en pierre ; excellent local pour manufactures.

VILLAGE ST. JEAN-BAPTISTE.
Rue Rachel
(Coin nord-ouest de la rue Mentana)
Bonne maison en bois et brique. Lot : 48 x 94. Prix : $900. Conditions faciles.

120 rue Cadieux
Cottage en bois et en brique avec terrain de 40 x 70. Jolie maison et jardin. Prix : $1,200.

PARENT & FRERES,
216 et 218 rue St. Jacques.
8 fev.—20 f

AUTRE VENTE EXTRAORDINAIRE
PAR ENCAN
De Propriétés de choix et de quelques maisons de moindre valeur, par ordre de la Banque Ville-Marie et autres,
LUNDI, 15 FEVRIER COURANT,
A DIX HEURES A. M.
Dans nos salles, 216 et 218 Rue St. Jacques.

Le succès de nos ventes extraordinaires étant assuré,—l'encan du 2 et 3 février ayant réalisé au-delà de $65,000, avec vente réelle de 25 propriétés,—la Banque Ville-Marie et autres nous ont donné instruction de vendre, quand même, les propriétés suivantes, et nous attirons l'attention des personnes qui veulent faire des placements rémunératifs à ne pas manquer une aussi bonne occasion. Conditions faciles : ¼ ou ⅓ comptant et la balance en trois ou cinq ans, avec intérêt à 6 du cent :

Rue St. Dominique, coin sud-est de la rue Roy
Trois maisons en brique solide, à deux étages, soubassement et fondations en pierre Toit français, en tôle galvanisée. Deux logements chacune. Améliorations modernes. Ecuries en brique sur fondations en pierre. Nous attirons spécialement l'attention des acquéreurs sur ces maisons. Elle seront vendues séparément si on le désire. Loyers : $900.

Rue Hypolite, coin sud-ouest de la rue Roy
Quatre maisons de la même description ci-haut. Loyers : $1,200. Seront vendues aux mêmes conditions.

No. 702 rue du Palais
Grande maison en pierre de taille à trois étages. Soubassement et magnifique cave. Une des plus jolies parties de la ville, et à cinq minutes de marche du carré Victoria.

No. 174 rue St. Hubert
Jolie maison en brique, à deux étages. Soubassement en pierre. Toit français. Améliorations modernes. Le tout en bonne réparation. Terrain : 170 pieds de profondeur ; a une ruelle. Ecuries.

Nos. 190 à 200 rue St. André
Pâté de maisons en brique solide. Fondations en pierre, à deux étages. Soubassement et toits français. 72 pieds de front. Ruelle en arrière. Occupées par d'excellents locataires. Loyers : $900 par année. Placement de première classe.

25, 27, 29 Rue Kent
Trois maisons en brique à trois étages, fondations en pierre, dans la vicinité immédiate des ateliers du Pacifique et des grandes manufactures. Terrain : 60 x 120.

Avenue Laval
Trois excellents lots à bâtir, à trois cent pieds au Nord de la rue Sherbrooke, côté Est de la rue. Chaque terrain 25 x 115 à une Ruelle.

No 308 Rue Wolfe
Bonne maison à deux étages, en bois et brique, en bon ordre et se louant bien.

Village Saint Jean-Baptiste,
Nos 236 et 238 rue Hypolite
Terrain 25¾ x 69. Maison 32 x 24, en bois et en brique, 2½ étages. Fondations en bois. Toit français. 4 logements. Loyers $176.00.

Nos 138 et 140 rue Hypolite
Terrain 40 x 74. Maison 32 x 26, en bois. 1½ en bois. 3 logements. Loyer $108.

No 45 rue des Erables
Jolie maison avec lot de 90 pieds de profondeur. Loyer $54.00.

No 97 rue des Erables
Maison en bois remblissée, grand terrain, Loyer $60.

Nos 1 et 3 rue St Jean-Baptiste
Terrain 18 x 94, avec bonne maison à deux logements. Ecuries. Loyer $144. Coin de rue.

PARENT FRERES, Encanteurs,
90-7 f 216, 218 rue St. Jacques.

HOTEL LAJEUNESSE
SAULT-AUX-RECOLLETS

Nous avons reçu instruction du propriétaire de l'HOTEL LAJEUNESSE d'offrir en vente ce magnifique établissement qui est un des plus complets de la Province. Il contient 30 chambres à 74 pieds de front sur deux rues, il est de trois étages en brique, fondations en pierre Est une merveille de bon goût et d'architecture.

Le Sault au Récollets, est le rendez-vous des clubs de Raquettes et de Sport. A deux lieues de Montréal seulement, cette distance offre une promenade agréable en été et en hiver. Ligne d'Omnibus quotidienne à très bas prix et Chemin de fer ayant plusieurs trains par jour Aussi plusieurs cottages et terrains à des prix très modérés.

PARENT FRERES,
Agents d'Immeubles et de Placements,
216 et 218 Rue Saint Jacques.

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL—Mazeppa.
THEATRE LYCEUM—A Box of Cash.

TROP DE ZELE.

Un certain nombre de cabaleurs de M. Hamelin,—un des candidats pour la représentation du quartier Centre à notre conseil de ville,—dans le but d'engager les Anglais à lui donner leur appui promettent, au nom de leur comité, d'appuyer un Anglais aussitôt le terme d'office terminé. Des promesses de ce genre ayant été faites à MM. Cross et Day, nous avons cru devoir interviewer M. Hamelin pour savoir si ces cabaleurs étaient réellement autorisés à faire de telles déclarations, car il nous paraissait exhorbitant que nos compatriotes fussent disposés à vendre leurs droits pour un plat de lentilles.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Hamelin et son comité protestent contre de telles déclarations, qu'ils n'entendent pas sacrifier les droits de la majorité des électeurs dans le but d'emporter une élection et que ni le candidat ni son comité n'ont jamais autorisé personne à faire de telles promesses qu'ils ne veulent en aucune manière s'engager pour les élections futures. Il est bon que les électeurs soient prévenus de ces faits afin qu'ils puissent former leur opinion sans être préjugés par les fausses représentations de partisans trop zélés.

LA PRESSE n'intervient pas dans nos luttes municipales, elle se contente de mettre les faits, la vérité et toute la vérité devant les électeurs. A eux ensuite d'en juger et de choisir leur homme.

PREMIERE VICTOIRE.

Les réviseurs viennent de donner gain de cause à une partie des théories électorales émises par LA PRESSE.

Notre collaborateur Jean-Baptiste Gagnepetit disait le 26 décembre, 1885.

"J'ai prouvé que les listes électorales était fausses parce qu'on imposait injustement la corvée sur les occupants des maisons; aujourd'hui je prétends qu'elles sont également fausses parcequ'on en a retranché les occupants de maisons qui n'ont pas payé leur eau, ce qui n'est pas un motif de radiation, *et qu'on a étendu cette radiation jusqu'à ceux des occupants qui en vertu des sections 211, 221, 222, 37 Vict., chap. 51, ne doivent rien à la cité.*"

Notre collaborateur se trouvant dans les conditions prévues par la section 222, c'est-à-dire recevant son eau par un embranchement venant de chez son voisin, a réclamé son droit de vote, quoique n'ayant pas payé son eau avant le 31 décembre 1885.

La cause est venue devant les réviseurs, lundi le 8 février, M. Rouer Roy, demanda qu'elle lui fut référée, vu son importance. Le mardi 9, l'avocat de la corporation demanda un nouveau délai, enfin ce matin il déclara que dans son opinion notre collaborateur recevant l'eau de la cité, la devait et que ne l'ayant pas payée avant le 31 décembre, il devait être disqualifié.

M. J. B. Gagnepetit donna alors un plan de sa maison, plan qui fut reconnu exact par M. l'échevin Fairbairn et par M. Napoléon Lesage du département de l'aqueduc et réclama purement et simplement les bénéfices de l'article 222 de la charte de 1874, qui déclare que dans le cas visé ce sont les propriétaires qui sont tenus et obligés au paiement de l'eau fournie aux locataires.

La question était si claire que les réviseurs, contrairement à l'opinion émise par l'avocat de la corporation, déclarèrent, *unanimement* et séance tenante, que notre rédacteur avait le droit de vote.

Cette décision est encore plus importante que celle de la corvée, car elle affecte non seulement la condition morale des travailleurs, mais encore leur condition matérielle.

Combien de malheureux ont été saisis et vendus par les officiers de la corporation pour le montant de la taxe d'eau qu'ils ne devaient pas?

Il est désormais acquis que lorsque plusieurs locataires reçoivent l'eau par la même branche, ils ne doivent pas l'eau, et que la Cité ne peut poursuivre que les propriétaires pour le paiement de l'eau ainsi fournie.

Il s'en suit que tous les locataires ainsi situés, qui ont été privés de leur droit de vote pour le non paiement de l'eau, l'ont été illégalement. Et que les propriétaires de ces locataires, à qui la Corporation a accordé le droit de vote, n'ont pas le droit d'être électeurs parce qu'ils n'ont pas payé leurs taxes d'eau avant le 1er janvier.

Quel galimatias!

∴

La question que nous soulevions, ce matin, dans notre article *Bonne foi civique*, a été discutée, ce matin, devant les réviseurs, et nous devons dire que les réviseurs et surtout leur président, M. Préfontaine, plus particulièrement engagé, ont prouvé leur entière bonne foi.

Le 8 février, immédiatement après la décision maintenant la corvée, les réviseurs ont passé, à l'unanimité, une décision en vertu de laquelle M. Rouer Roy était chargé de les représenter devant les tribunaux et lui recommandant de procéder aussi rapidement que possible, sans avoir recours aux délais légaux, afin de faire décider la question au mérite aussi promptement que possible.

M. Barnard protesta au nom de ses clients des délais qu'on avait demandés au nom des réviseurs, et déclara qu'il prendrait les mesures nécessaires pour faire peser sur qui de droit le tort que ces délais causeraient à ses clients.

M. Doherty déclara que toutes ces formalités légales n'avaient qu'un but, celui d'empêcher ses clients de nommer leurs candidats et de rendre leurs votes inutiles, étant forcés de les donner à des candidats qu'ils n'auraient ni nommés ni acceptés, ou de s'abstenir.

M. Roy déclara qu'il avait procédé régulièrement, selon les délais légaux indiqués dans le code de procédure, qu'il était d'opinion que ces délais étaient nécessaires, qu'il devait non-seulement protéger les réviseurs, mais que comme avocat de la corporation, il avait le devoir de protéger les intérêts de la cité et que s'il avait procédé autrement, il aurait encouru le blâme du conseil.

—L'échevin Grenier.—Hear! Hear!

M. l'échevin Préfontaine déclara que M. Roy n'avait pas suivi les instructions du bureau des réviseurs, que les réviseurs avaient manifesté leur intention, d'une manière claire et précise, d'avoir à procéder immédiatement, sans avoir recours aux délais légaux, qu'étant avocat il ne peut comprendre comment M. Roy a pu se tromper sur la signification de la phrase *to wave any legal delay.*

M. Préfontaine protesta énergiquement au nom du bureau contre les délais demandés, il déclara que le bureau était un tribunal chargé d'instruire impartialement les causes qui lui sont soumises et d'appliquer la loi au meilleur de sa conscience. Que si les instructions du bureau ne sont pas respectées, ce bureau est inutile et qu'il n'offre aucune garantie au public; que quant aux questions dont M. Rouer Roy, a parlé comme devant être soulevées devant les tribunaux, questions que l'avocat de la corporation déclare être d'une importance capitale pour la cité, elles n'ont rien à voir dans le moment. Le bureau des réviseurs a donné instruction à son avocat de faire décider par les tribunaux si la corvée était oui ou non appliquée légalement et pas autre chose.

Après quelque moment de discussion, M. Rouer Roy a déclaré qu'il comparaitrait immédiatement; la cause ne pourra pourtant pas être décidée avant le jour de la nomination.

LA LOTERIE NATIONALE.

Le tirage de la première série des lots du montant de une piastre de la loterie Nationale, a eu lieu cette après midi, à deux heures. Il y a 309 lots à tirer; la valeur est de $6,000. Le dernier tirage aura lieu le onze août prochain.

Voici la liste des numéros gagnants:

8801, service à thé, $5.
27827, service à thé, $5.
81816, service à thé, $5.
40279, montre en argent, $10.
8211, service à thé, $5.
65787, montre en argent, $10.
92232, immeuble, $100.
13008, service à thé, $5.
31867, montre en argent, $10.
71137, service à thé, $5.
98975, montre en argent, $10.
41627, montre en argent, $20.
28279, montre en argent, $10.
82508, service à thé, $5.
68314, service à thé, $5.
23967, service à thé, $5.
78102, montre en argent, $20.
42814, service à thé, $5.
55014, service à thé, $5.
99680, service à thé, $5.
67099, montre en argent, $20.
738, service à thé, $5.
49951, service à thé, $5.
56065, montre en or, $50.
92451, service à thé, $5.
16840, montre en argent, $
41132, service à thé, $5.
35629, service à thé, $5.
55506, montre en argent, $10.
66279, montre en argent, $10.
80500, service à thé, $5.
81708, immeuble, $100.
6341, montre en argent, $20.
25040, montre en argent, $10.
15588, service à thé, $5.
6619, montre en argent, $10.
28939, service à thé, $5.
13786, montre en argent, $10.
23309, montre en argent, $20.
99266, service à thé, $5.
73101, service à thé, $5.
23471, montre en argent, $10.
40397, service à thé, $5.
78614, service à thé, $5.
78441, service à thé, $5.
1461, service à thé, $5.
89724, service à thé, $5.
6853, montre en argent, $10.
93790, service à thé, $5.
45513, montre en argent, $20.
14938, service à thé, $5.
33587, service à thé, $5.
17008, service à thé, $5.
82882, service à thé, $5.
14246, service à thé, $5.
8194, montre en argent, $10.
74343, service à thé, $5.
6158, service à thé, $5.
23309, montre en argent, $10.
75115, montre en argent, $10.
56796, montre en argent, $10.
12784, service à thé, $5.
7096, montre en argent, $20.
65758, service à thé, $5.
21708, service à thé, $5.
18876, montre en argent, $10.
64350, service à thé, $5.
28350, service à thé, $5.
59036, montre en argent, $10.
77454, montre en argent, $10.
53331, service à thé, $5.
423, service à thé, $5.
503, montre en argent, $20.
99928, montre en argent, $10.
48529, service à thé, $5.
2615, montre en argent, $10.
15837, montre en argent, $10.
86098, montre en argent, $10.
55003, service à thé, $5.
82877, service à thé, $5.
32414, montre en argent, $20.
38947, service à thé, $5.
3083, immeuble, $100.
935, service à thé, $5.
52425, service à thé, $5.
30042, montre en argent, $20.
30035, service à thé, $5.
14052, service à thé, $5.
66792, montre en argent, $10.
21809, montre en argent, $20.
40128, montre en argent, $10.
3010, montre en argent, $10.
32391, service à thé, $5.
24672, montre en or, $50.
94048, montre en argent, $10.
11643, montre en argent, $10.
9794, montre en argent, $50.
97785, service à thé, $5.
42433, Immeuble, $100.
19432, service à thé, $5.
15745, service à thé, $5.
34951, montre en argent, $10.
59893, montre en argent, $10.
90463, montre en argent, $10.
60584, service à thé, $5.
90946, montre en argent, $20.
37454, montre en or, $50.
66570, montre en argent $10.
80390, montre en argent $10.
44379, montre en argent $20.
25393, service à thé $5.
23501, service à thé $5.
94041, service à thé $5.
83890, service à thé $5.
19033, service à thé, $5.
57919, service à thé, $5.
85002, service à thé, $5.
23868, service à thé, $5.
44004, service à thé, $5.
63808, service à thé, $5.
44202, service à thé, $5.
75421, montre en argent, $10.
35111, montre en argent, $10.
31016, montre en argent, $10.
20075, service à thé, $5.
92008, service à thé, $5.
77682, service à thé, $5.
20274, service à thé, $5.
3162, montre en argent, $10.
26020, service à thé, $5.
95776, montre en or, $50.
75624, montre en argent, $20.
56540, service à thé, $5.
93910, service à thé, $5.
75164, montre en or, $50.
21459, immeuble, $250.

Nous publierons demain la suite des numéros gagnants.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Le jour de la nomination approchant tous les candidats travaillent avec ardeur à s'assurer le vote de leurs amis.

Leurs agents sont sur pied et listes en mains parcourent les rues de leurs quartiers, plaident leur cause et font jouer toutes les ficelles employées en pareil cas.

Les futurs candidats sont d'une politesse exquise.

Les échevins

QUARTIER STE MARIE.

Un grand nombre d'électeurs du quartier Ste Marie, assistaient hier soir, à la réunion du comité de M. l'échevin Roy, au No 417, rue Ste Catherine.

Plusieurs orateurs ont parlé en faveur de la candidature de M. Roy.

Il y a réunion tous les soirs.

QUARTIER STE ANNE.

Une délégation d'électeurs du quartier Ste Anne, s'est rendue hier soir chez l'ex-échevin Kennedy, pour lui demander de se porter candidat comme échevin aux prochaines élections. M. Kennedy a accepté.

QUARTIER D'HOCHELAGA.

Les électeurs de ce quartier doivent se réunir demain soir, dans l'ancienne salle municipale, rue Desery, pour accepter les conditions posées par M. D. Rolland, à son acceptation à la charge d'échevin.

RIEL.

Comté de Soulanges.

Comme nous l'avons déjà annoncé, une grande assemblée aura lieu à Côteau Station, comté de Soulanges, samedi prochain. Les électeurs du comté de Soulanges, Vaudreuil et Beauharnois, doivent se rendre en foule.

Les amis de la cause de Riel à Montréal, sont invités à y assister.

Les trains partent d'ici pour Côteau, à 8.35 hrs., et 9.00 hrs., le matin et on est de retour à la ville le soir, 6 hrs., 8.30 et 8.45 heures.

Le prix de passage est de $1.35 aller et retour. Plusieurs orateurs distingués prendront part à la discussion.

LE SPORT

La Raquette.

LE CLUB "LE TRAPPEUR."

Tous les membres sont tenus de se rendre à la sortie de mercredi, 10 février, chez Lumkin, Côte des Neiges. Une date sera fixée pour la seconde sortie des dames de la saison, laquelle surpassera en éclat toutes celles données précédemment.

Par ordre,
A. NOEL, Secrétaire.

CLUB LE ROYAL.

Mercredi prochain, le 10 courant, le club de raquettes "Le Royal" donnera ses courses et banquet annuel à l'hôtel La Montagne, chez Lajeunesse, Côtes des Neiges.

Le club s'est procuré les services d'un magnifique orchestre, et nul doute que ce jeune club saura bien faire les choses.

Les membres du club doivent se rendre en grand nombre et leurs amis sont cordialement invités.

Départ des courses à 8 heures au coin des rues McTavish et Sherbrooke.

Accident fatal.

Une petite fille, enfant de M. Charles D'Amour, de St. Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes, s'est fait ébouillanter hier d'une manière horrible. La pauvre petite est morte peu de temps après dans des souffrances atroces.

Jeune étourdi.

Le jeune Parent qui s'est enfui de Québec, où demeure sa mère, a été arrêté et sera envoyé à l'Ecole de Réforme où se trouve un de ses frères.

La mère dit que cet enfant est incontrôlable.

Mort de M. Alfred Brown

Le drapeau flotte à mi-mât sur la Banque de Montréal, par respect pour la mémoire d'un de ses directeurs, M. Alfred Brown, décédé ce matin.

M. Brown était très connu dans le monde financier.

M. James McShane.

Une demande de cession de biens a été signifiée aujourd'hui à M. James McShane, jr., au nom de la Banque des Marchands du Canada.

Ses amis disent que l'affaire est sur le point d'être arrangée.

Appel à la Cour Suprême.

La requête de l'Association Pharmaceutique à l'effet d'obtenir l'autorisation de porter devant la Cour Suprême la cause de cette société vs W. E. Brunet, a été accordée ce matin.

L'appelante a donné le cautionnement requis par la loi.

Est-ce le printemps?

M. l'abbé Lefebvre, d'Oka, nous informe qu'il a vu, samedi dernier, un voilier de chardonnerets allant vers le nord.

Un vieil habitant de l'endroit dit que c'est la première fois, de mémoire d'homme, que l'on ait vu ces oiseaux à cette époque de l'année.

Seraient-ils les messagers du Printemps?

A la salle Nordheimer.

Il y aura le 22 février courant, une soirée donnée à la salle Nordheimer, rue St. Jacques. L'attraction de la soirée sera l'apparition de Lenormand, célèbre magicien de Paris et élève de Robert Houdin. "Toto chez Tata," comédie en un acte, "Un monsieur qui s'en va", vaudeville en un acte et deux tableaux, compléteront la soirée.

Billets en vente et programmes chez Lavigne et Lajoie.

Funérailles de M. G. Genand

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Genand, en son vivant receveur à la Banque du Peuple.

Les porteurs étaient MM. Louis Théroux, Louis Paré, Gus. Lusignan, Al. Fournier, Alex. Leblanc, Am. Leblanc.

Un grand nombre de citoyens notables y assistaient. Les clubs "Le Canadien" et "St George," y avaient envoyé une nombreuse députation.

Félicitations.

L'honorable M. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique de la province de Québec, vient d'écrire à M. L. W. Sicotte, greffier de la couronne, afin de le féliciter sur le travail qu'il vient de publier sur son projet d'établissement de caisses d'épargnes scolaires.

M. Sicotte a l'intention de demander l'incorporation d'une société formée dans le but de diriger ce mouvement.

J. A. I. Craig vs. la "Royal."

On prend l'habitude des procès civils jugés par des jurés.

Ce matin, en première division, on a commencé la cause de Joseph A. I. Craig vs la compagnie d'assurance "Royal."

Il s'agit d'une discussion entre les parties à propos de formalités et conditions omises par le demandeur dans l'exécution d'un contrat passé entre elles.

Séance à Lachine.

Il y aura ce soir une séance dramatique à Lachine. La soirée aura lieu dans la salle de l'Union St. Joseph, rue du Collège. Cette séance est donnée par le Cercle littéraire et dramatique de Lachine pour une bonne œuvre. Les pièces de "Jean le Maudit" et "Sorcier sans le savoir" seront jouées.

Un train quittera la gare Bonaventure à 6.15 heures et reviendra de Lachine à 11.30 p. m.

Jeune voleur.

Le gardien de la paix Jodoin a rencontré, la nuit dernière, un jeune garçon de 15 ans, ayant en sa possession une robe de voiture valant environ $15.

Interrogé sur la provenance de cet article, l'oiseau nocturne n'a pu donner de réponse satisfaisante et a été conduit au poste.

Ce matin, il a avoué avoir volé cette robe dans une voiture, à la porte d'un hôtel, rue Sainte Catherine.

Un mois de prison.

Fonds Riel

Montant déjà publié	$ 790 27
Souscription de Gentilly, Minnesota	20 00
Souscription de Ishpeming, Michigan	30 00
"Le Quotidien", Lévis	1 00
Ans. Labrecque, Montréal	2 00
Souscription Oswego	11 15
"La Nouvelle Revue", Paris	15 23
"Le Progrès", Windsor, Ont	5 31
Drummondville, Que	17 50
Collecté jusqu'à ce jour	$ 892 66

Listes des électeurs parlementaires.

Des comités spéciaux sont ouverts et se tiendront tous les soirs de 7 à 11 heures p. m., aux endroits suivants:

Pour la division de Montréal Est, au No 580 rue Ste Catherine, dans la salle Dumont.

Pour la division de Montréal Ouest, s'adresser à M. F. X. Dupuis, avocat, au No 2491 rue Notre Dame Ouest.

Pour la division de Montréal Centre, chez M. Chs. Meunier, No 512 coin des rues Craig et Côte St. Lambert.

Tous sont invités sans distinction de parti et justice sera rendue.

La lettre de M. Amyot, député, à Sir Adolphe Caron, publiée dans notre seconde page est empruntée de *La Justice*.

Témoignage d'estime.

Hier soir, M. Treffle Bastien, entrepreneur, fils, a été l'objet d'une belle fête de la part de ses amis. Environ quatre vingt personnes au nombre desquels on remarquait MM. les échevins Beausoleil et Dufresne, les conseillers municipaux du Mile End et de St. Jean Baptiste se sont réunis et lui ont présenté en cadeau, un magnifique capot en mouton de Perse. M. Pelland, avocat lut au nom de l'assemblée une adresse de félicitations.

M. Bastien reçut ses amis avec une grande courtoisie et on s'amusa jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il y eut chant, musique et même des discours.

Nos félicitations.

Grande attention.

Le bazar des Sourdes-Muettes se continue plus attrayant que jamais. A la richesse et à la variété de l'exposition, à la magnificence de la salle, aux amusements ordinaires des bazars, se sont ajoutés, les deux derniers jours, les charmes d'une ravissante musique.

Un orchestre d'amateurs et des chantres de renom ont fait passer les plus agréables soirées. Leur généreux et harmonieux concours est promis pour chaque soir!

Le temps lui-même est revenu de ses rigueurs à la clémence, et semble inviter tout le monde à se procurer le plaisir d'une visite au bazar de la rue St. Denis, No. 401.

Hâtez-vous, amis des malheureux! Le bazar va se fermer jeudi soir, et le temps froid peut revenir tout à coup!

L'affaire Gagnon.

On a continué, ce matin, l'enquête présentée pour obtenir un bref de *mandamus* contre les officiers du bureau de santé dans l'affaire Gagnon.

On sait qu'il s'agissait de faire sortir de l'hôpital les deux filles de M. Gagnon, atteintes de la variole et que toujours le médecin de cette institution s'y est refusé, attendu que l'état des malades ne le permettait pas.

La cité de Montréal défenderesse a fait entendre plusieurs témoins pour prouver qu'il y aurait eu danger pour la vie des patients, si on les avait fait sortir, quand on l'a demandé.

Les deux jeunes filles ont quitté l'hôpital: l'une le 13 et l'autre 24 du mois de décembre.

Il ne s'agit donc plus d'obtenir leur *exeat*, mais de savoir qui va payer les frais de l'action.

Pris.

Il y a environ un mois Mme Styles, propriétaire d'un hôtel, coin des rues St. James et Cathédrale, constata qu'on lui avait volé une certaine somme d'argent, ainsi qu'une montre en or.

Elle confia l'affaire au sergent Charbonneau qui, jusqu'à lundi dernier, ne put rien découvrir, quand un fait nouveau le mit sur la piste du voleur.

Un cocher nommé Rolière reçut d'un voyageur une montre en payement de $10 qu'il lui devait pour différentes courses.

Rolière voulant se défaire de la montre chercha à la vendre à M. White, bijoutier, rue Notre-Dame qui reconnut aussitôt que c'était celle qui avait été volée à Mme Styles. Il prévint le sergent Charbonneau qui se rendit avec le cocher à l'adresse de l'inconnu, 395 rue St. Dominique.

On trouva l'oiseau au nid. C'est un nommé Joseph Simpson, que l'on recherchait déjà à propos d'un vol de bijoux commis il y a deux ans à l'Hôtel Richelieu, au préjudice de M. Raza, architecte.

Il a comparu ce matin devant le magistrat de police qui a fixé son procès à lundi.

Un déserteur.

Ce matin vers neuf heures, une cinquantaine de personnes étaient arrêtées devant l'Université Laval, rue Notre-Dame, le nez en l'air et fixant un point jaune fixé à l'extrémité de la plus haute branche d'un des peupliers du jardin de l'institution.

Dans la ramée, un garçon d'une douzaine d'années montait, grimpait, s'accrochait mains et jambes, mais n'en poursuivait pas moins sa course ascendante.

Le point jaune était un serein, échappé de sa cage.

Le chasseur reconnut bientôt que les branches étaient trop faibles pour le supporter et c'est à regret qu'il descendit et renonça à la poursuite de l'oiseau des canaries.

Les moineaux appercevant leur confrère doré se réunirent autour de lui, d'autres arrivèrent et bientôt toute la gent ailée fut en émoi. Des émissaires furent envoyés dans les peupliers du Champ-de-Mars et revinrent avec nombre de leurs amis et connaissances qui voulaient voir le *nouveau*, ainsi que font les écoliers à l'arrivée d'un compagnon fraîchement débarqué au collège.

Si la foule augmentait en haut, les bipèdes à deux pieds et sans plumes se massaient aussi sur le trottoir de l'hôtel-de-ville, tout le monde voulant voir la fin de l'aventure.

Tous les gavroches ailés firent grand bruit, les piaillements redoublèrent, mais malgré tout ce qu'on put lui dire, le "nouveau" resta muet, se renfrognant et grelottant sous la bise.

Fatigués de ce mutisme, les moineaux finirent par s'en aller, et le pauvre déserteur resta seul..... avec son déshonneur.

Le malheureux, après être resté perché près d'une heure sur son observatoire, a enfin pris son vol à son tour pour des régions inconnus.

Comité d'hygiène.

Le comité d'hygiène s'est réuni à 11 heures ce matin sous la présidence de l'échevin Gray:

Etaient présents les échevins Stevenson Mooney, Roy, Grenier, Levesque, Perrault, White, Masterman, Graham, Delisle, Dr Roy.

Une lettre de M. Granger l'un des candidats du quatier Ste Marie, résignant son contrat avec la corporation pour fournir de la viande aux hôpitaux des varioles; la résiliation de ce contrat est acceptée et M. Galaise remplacera M. Granger jusqu'à l'expiration du contrat.

Le compte de M. François Rivet pour réparations faites au toit du palais de crystal, est accepté.

Dawson et Rolland, pour traités sur la vaccination fournies aux officiers de santé, sont acceptés, mais sur la proposition de M. Roy, il est résolu qu'à l'avenir les officiers devront soumettre à ce comité la liste des livres dont ils auront besoin.

Le compte de M. Treffle Bastien, se montant à $361 pour barricades faites à Ste Cunégonde, est accepté après quelque discussion.

Une réclamation de M. Virgile Plamondon, employé au bureau de santé, est produite. Cet employé demande $10 par semaine, depuis le 1er juin, si le bureau ne l'emploie que jusqu'au mois courant, ou $6 par semaine, pourvu que son emploi soit permanent.

La somme de $6 par semaine lui est allouée pour le temps écoulé entre le mois de juin dernier jusqu'au mois courant, attendu que les services de cet employé ne sont plus nécessaires dans le département.

Le comité s'ajourne.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 10—Le département de la marine a reçu avis que le steamer du gouvernement *Lansdowne* était arrivé à l'Ile au Sable et que l'équipage était sain et sauf.

Afin de pratiquer un peu plus d'économie dans la direction de l'Intercolonial, le gouvernement a décidé de réduire le nombre des employés sur le chemin; parmi ceux qui occupaient des positions responsables et dont les services ne seront plus requis se trouvent M. Shaffer, maître constructeur de chars à Moncton, gardien de la rotonde à Campbellton.

Question d'Orient

ATHENES, 10—On rapporte que tous les soldats de réserve audessous de trente-deux ans seront bientôt appelés pour le service actif.

LONDRES, 10—La Bulgarie et la Turquie sur l'avis des puissances, retireront leur demande d'une indemnité à la Servie.

Crise au cabinet français.

PARIS, 10—Lorsque la motion pour l'expulsion des princes des familles qui, autrefois, étaient au pouvoir, sera présentée pour être discutée à la chambre des députés, M. DeFreycinet annoncera qu'il considérera l'adoption de cette motion comme un vote de non confiance contre le ministère. Les mesures prises jusqu'ici pour retirer cette motion n'ont pas réussi.

L'EMEUTE DE LONDRES.

LONDRES, 10.—Une assemblée des ouvriers de la partie ouest a eu lieu hier soir dans le but de manifester leur indignation et leur manque de confiance dans les autorités pour avoir permis ces émeutes. L'assemblée était présidée par M. W. H. Smith, membre du parlement, qui formait partie du cabinet de lord Salisbury.

M. Pickett a dit que les dommages causés par les émeutiers se montaient à £2000. Plusieurs membres du parlement ont pris la parole. On a adopté une résolution pour envoyer un mémoire au secrétaire d'état lui demandant d'accorder une entrevue à une députation d'ouvriers.

La paix règne dans la ville.

D'après les dernières estimations, on prétend que les pertes causées par l'émeute de lundi sont d'environ £5,000. Tous ceux qui ont été témoins de l'émeute s'accordent à dire que ceux qui en faisaient partie étaient des voyous de la pire espèce et des criminels.

LONDRES, 10—Hyndman le chef socialiste dit que c'est ni la mauvaise récolte ni le surcroît de population qui ont été cause de la misère qui existe parmi la classe ouvrière parce que des troubles semblables existent en Amérique et en France.

La véritable cause des troubles c'est le fait universellement connu que les producteurs n'avaient aucun contrôle sur le montant payé pour la production. Hyndmann a dit qu'il continuerait avec ses officiers à tenir des assemblées et qu'il y aurait bientôt une réunion des ouvriers de la partie est pour agiter la question de compensation. La seule loi sur ce sujet date d'Edouard Ier et elle est difficile à appliquer.

Le *Times* censure fortement les chefs du département de police qui, dit-il se sont montrés incapables de remplir les positions qu'ils occupent. Il rappelle à Childers de reconnaître ce fait, car sa réputation en dépend beaucoup. Les constables, ajoute ce journal ont fait tout en leur pouvoir pour faire face aux émeutiers sans avoir été ni aidés ni guidés par les officiers supérieurs.

M. Kelly, secrétaire de l'organisation des ouvriers sans travail accuse les socialistes d'avoir causé les derniers troubles et met une partie du blâme sur les officiers de police, qui, dit-il, connaissaient parfaitement les intentions des socialistes.

Il a distribué lui-même 20,000 circulaires, lundi, parmi les ouvriers, les exhortant à agir d'une manière paisible. Je dis que si la police n'arrête pas les socialistes, les ouvriers eux-mêmes prendront les moyens de les punir. Kelly s'est fait noircir les yeux durant la bagarre de lundi.

Le *Telegraph* dit que le gouvernement a décidé de punir les orateurs socialistes les plus violents qui ont parlé au square Trafalgar.

LONDRES, 10, 2 hrs. p. m.,—Le colonel Henderson, chef de force de police métropolitaine a eu une entrevue aujourd'hui avec M. Childers, secrétaire d'Etat, au sujet des émeutes de lundi et de mardi. Les événements des deux derniers jours ont beaucoup alarmé les citoyens de cette ville. Des centaines d'ouvriers sans travail qui n'ont pas pris part à l'émeute parcourent aujourd'hui le square Trafalgar et paraissent très abattus.

3 hrs., p. m.,—Une bande de voyous qui s'étaient réunis à Deptford, s'avancent vers la ville en brisant toutes les maisons qui se trouvent sur leur passage.

Il règne une panique parmi les citoyens de la partie de la ville qui sera probablement attaquée par ces émeutiers; les marchands ferment leurs magasins. La police et les troupes sont sous les armes pour empêcher les émeutiers de se livrer à des excès semblables à ceux de lundi.

BOURSES DE MONTREAL

MONTREAL 10 Fevvrier 1886.

BANQUES	Clôt d'hier. Dem.	Clôt d'hier. Off.	Clôt. du jour. Dem.	Clôt. du jour. Off.
Montreal x d	207¾	207	209	208¼
Ontario x d	110	108½	111	108½
Du Peuple	....	80	....	80
Molson	125	123	125	121
Toronto x d	190	189¾	192¼	191¾
Jacques-Cartier x d	72	....	72	....
Marchands x d	118½	118	120	119¼
Towns. de l'Est	....	....	....	109½
Union	51	....	....	40
Commerce	122¾	122½	125	124
Ville-Marie	....	....	....	....
Hochelaga	85	....	85	73¾
Federale	....	102	110	....
Divers				
Tel. de Montreal	117¾	116	117	116
Nav. Rich. & Ont.	59	58¾	60	59
Chars Urbain E.D.	126	125½	127½	125¾
Cie du Gaz	194	193¾	194½	194
Cie Coton Hudon	....	....	....	....
Cie Coton Canada	90	85	95	....
Cie Coton Dundas	72½	70¼	85	75
Cie Coton Mont	102	97½	100	91½
Cie Terres du N.O	79	78½	81	79¼
Pacifique Canad	64¼	64	65	64¼
do Debentures	101	99¼	102	99¼
Deb. C.F.F. Can.	....	....	....	....

VENTES DU MATIN

Banque de Montréal—165 à 207¾, 12 à 207½.
Banque Toronto—25 à 190¼.
Banque des Marchands.—38 à 118¼, 75 à 119.
Banque du commerce—200 à 123½, 100 à 123¾, 30 à 124.
Tel de Montréal—55 à 117.
N W Land—200 à 80, 100 à 80¼
Chars Urbains—100 à 127.
Gaz de Montréal—100 à 193¾.
Pac Can—65 à 65, 25 à 64¼.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Banque de Montréal—76 à 208, 125 à 208¼.
Banque Toronto—25 à 190¼, 25 à 191, 25 à 191½.
Banque du Commerce—250 à 124.
Tel. de Montréal—10 à 117½, 50 à 117.
Chars Urbains—200 à 126¾, 50 à 126½.
Terres du N O—50 à 79¼, 300 à 80, 25 à 80.
Pac Can—25 à 64¼, 50 à 65.

Naissances.

—A St. Henri, le 10 courant, la dame de M. Edwin Lavigne, une fille.

—En cette ville, le 10 courant, Madame Arthur A. Tremblay, une fille.

Situations vacantes

ON DEMANDE 25 cigaristes au No 17 rue De Bresoles. Prix $4.00 le mille. jno

ON DEMANDE 4 garçons de 12 à 15 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au No 417 rue Craig Salaire $2 par semaine. d-93

ON DEMANDE un second garçon âgé de 25 à 30 ans pour un club, la pension sur les lieux avec de bonnes références. S'adresser, C. C. bureau de LA PRESSE. d-94

ON DEMANDE une modiste de première classe pour les robes et les manteaux, chez Gagnon et Tousignant, coin des rues St. Laurent et Ste Catherine. d-96

ON DEMANDE un boulanger de première classe pour pain et patisserie. S'adresser à E. Z. Labrosse, City Hotel, No 1912, Rue Notre-Dame. d-91

ON DEMANDE un garçon âgé de douze à treize ans. S'adresser au No 1150 rue Ste. Catherine. d-95

ON DEMANDE un jeune homme de la campagne pour le commerce de grain. S'adresser au No 2173 rue Notre-Dame. d-96

ON DEMANDE de bonnes filles pour revirer et coller dans les chaussures. S'adresser au No 21 rue St Pierre. d-93

ON DEMANDE une fille générale, sachant bien faire la cuisine, dans une famille où il y a une bonne d'enfant. Pas de lavage. S'adresser au No 11 rue St Dominique. jno

ON DEMANDE une bonne modiste pour les chapeaux. S'adresser au No 1302 rue Notre-Dame. jno

ON DEMANDE un plombier au No 13 rue Claude. d-93

ON DEMANDE une fille de chambre connaissant le service de table et bien recommandée. S'adresser au No. 433 rue Sherbrooke. jno

ON DEMANDE des filles de moulin, pour travailler dans les chaussures. Bons gages. No 1236 rue Beaudry. 87-6f

ON DEMANDE une servante au No 198 rue du Champ-de-Mars, pour une petite famille. 89-6f

EN VENTE

LE MAGNIFIQUE FONDS DE MAGASIN "THE MONARCH"

No 130 Rue Saint Jacques

Composé de Vêtements de corps pour hommes. Commerce très prospère.

Pour renseignements, S'adresser à Messieurs BOISSEAU FRERES,
d-96 — 235 et 237 Rue St. Laurent, Montreal

BON BOIS SEC POUR ALLUMER LES POELES

Seulement 20 Cents la poche

Délivré à domicile. Commandes par la poste promptement exécutées.

D. R. BORLAND,
Marchand de bois et de charbon,
88-6f — No 217 Rue Craig.

Situations demandees

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme de 21 ans désirerait avoir une place, soit comme commis ou agent, dans un magasin de musique et instruments de musique. S'adresser à S. F., 103 Rue Sanguinet, Montréal. d-95

UN COMPOSITEUR et un PRESSIER demandent de l'emploi. S'adresser à C. Simon, 389 rue Montcalm. d-95

UN BON MENUISIER demande une situation comme tel, à la ville ou à la campagne. S'adresser 325 rue Amherst. d-93

UN MEUNIER de première classe désire avoir une situation à la campagne, soit à salaire ou à la part. Satisfaction garantie. S'adresser par lettre au No 189 Church Avenue, Cote St. Paul, Montreal. d-91

UN TAILLEUR de première classe ayant 15 ans d'expérience, désire une situation soit comme tailleur ou vendeur dans une maison de gros ou de détail. Accepterait aussi une place comme commis-voyageur, connaissant parfaitement toutes les places du Canada. S'adresser par lettre à G. V., bureau de *La Presse*. jno

UN HOMME MARIE demande un emploi comme peintre à la ville ou à la campagne. S'adresser au No 201 rue Des Allemands. d-91

UN HOMME de 26 ans, père de famille, connaissant les deux langues, pouvant fournir de très bonnes références, désirerait une situation, soit commis de nouveauté ou épicerie ou assistant teneur de livres, possédant de l'expérience dans les trois branches. N'a pas d'objection pour un magasin de campagne. S'adresser à Ezechias Lussier, No 110 rue Dorchester.—d 93

UN HOMME MARIE, ayant plusieurs années d'expérience, parlant le français et l'anglais et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire avoir une situation soit comme gardien d'un club ou toute autre institution nécessitant un emploi de ce genre. S'adresser par lettre au No 1691 rue Notre-Dame Centre. d 93

UN HOMME de 15 années d'expérience demande une situation comme storeman ou gardien de nuit. S'adresser au No 1215 rue Notre-Dame, en arrière. d 93

UN HOMME de 15 ans d'expérience comme gardien de nuit, désire avoir une place comme tel ou *storeman*. S'adresser à M. Renaud, 1215 rue Notre-Dame. d 93

UN HOMME marié et père de famille demande un emploi quelconque, soit comme chauffeur, ingénieur, journalier, etc. S'adresser au No 951 rue St Joseph, Ste Cunegonde. d 92

UN HOMME marié ayant dix années d'expérience dans la livraison des journaux Anglais et Français dans la cité de Montréal connaissant bien la ville désire avoir une place comme collecteur ou pour faire les malles soit à la ville ou à la campagne pouvant donner de bonnes recommandations de la dernière place. Adresser à S. G. B. Bureau de LA PRESSE.

UN JEUNE HOMME muni des meilleures références, sachant les deux langues et possédant trois ans d'expérience, désire se placer comme teneur de livres ou assistant. S'adresser par lettre à A. R., 21 rue St. Vincent. d 95

UNE JEUNE FILLE demande une place de couturière dans une famille privée. S'adresser au No 145 rue Lagauchetière. d-95

UN JEUNE HOMME sachant le français et l'anglais, désire de l'emploi comme copiste, le soir seulement. S'adresser à E. S. 118 rue St Jacques 3ème etage. d-95

UN JEUNE HOMME ayant de bonnes références ayant donné trois ans d'apprentissage demande une place dans une boutique de sellier, prix facile. S'adresser à N. H. 391 rue Dorchester.

UN JEUNE HOMME ayant plusieurs années d'expérience dans la décoration statuaire, désirerait une place comme peintre-décorateur pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à J. D., 211 rue Montcalm. d 95

UN JEUNE HOMME bien recommandé demande une situation soit comme assistant teneur de livres ou *storeman* dans un magasin quelconque. S'adresser au No 795 rue Bonaventure, Ste Cunegonde. d-95

UN JEUNE HOMME muni de bonnes références, possédant de l'expérience et sachant les deux langues, désire se placer comme commis dans une épicerie. Adresse: A. Somur, 302¼ rue Amherst. d 94

UN JEUNE HOMME demande une position comme assistant teneur de livres,—parle bien l'Anglais et le Français et peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser au No 66 rue St Elisabeth. d-93

UN JEUNE HOMME de bonne famille désire entrer dans un magasin de marchandises sèches en gros. Adresse: 170 rue des Allemands. d-94

UN JEUNE HOMME, ayant un an d'expérience dans les affaires, désire avoir de l'emploi comme teneur de livres ou assistant dans un bureau. Les meilleures recommandations peuvent être données.
S'adresser par lettre à O. C., No 331, rue des Commissaires. d 95

UN jeune homme du 9e bataillon, Albert Giroux, âgé de 22 ans, désirerais prendre soin d'un cheval et conduire un express d'épicier. Il écrit les deux langues et est bien recommandé. S'adresser au No. 225 rue Mignonne. d-93

UN JEUNE HOMME de 17 ans, parlant les deux langues, désire un emploi dans un bureau ou dans un magasin. Bonnes références. S'adresser T. Danis, 815 rue Craig. d 93

UNE FEMME de journée demande de l'ouvrage. S'adresser au No 11 rue Adolphus. d-94

UNE FEMME bien recommandée désire avoir de l'ouvrage, soit à la journée ou pour lavage chez elle, aussi comme aide ou garde malade et se rendre généralement utile. S'adresser au No 115 rue St Christophe. jno

UNE DEMOISELLE parlant le français et l'anglais, désirerait une place de commis. S'adresser à Melle Melina Hervieux, 391 rue Dorchester, Montréal. d 95

UNE JEUNE DEMOISELLE de très bonne éducation, et possédant les meilleures recommandations, désirerait une situation, soit pour enseigner le français et la musique dans une famille privée, ou bien voyager avec quelques dames qui désireraient avoir une compagnie. Adresse: M. E. J. B. Quia P. Q. d-94

Divers

A LOUER—On demande une salle de réunion sur la rue Ste Catherine, dans les limites de la rue St Laurent à la rue St André. S'adresser par lettre à A. M. bureau de LA PRESSE. jno

A LOUER—Une magnifique épicerie avec logement, située au coin des rues Beaudry et Bonaparte. Possession au 1er Mai. S'adresser à
P. POULIN,
2 fév 86 12f — Marché Bonsecours.

A VENDRE une magnifique vitrine nickelée ainsi que tablettes vitrées, à bonnes conditions. S'adresser au No 1564 rue Notre-Dame. jno

A VENDRE—Une maison à deux côtés en brique, à un étage, Avenue Guy, avec un terrain de 65 x 32 pieds. Conditions: $1000.50, ou $500.50 comptant, et la balance par paiement annuel de $100 par année à 6 p. 100. S'adresser sur les lieux. d 93

A VENDRE OU A LOUER, à la ville de Longueuil, la magnifique propriété située au coin des rues St. Charles et St. Alexandre, autrefois occupée comme magasin et logement par feu J. A. Bouthillier. S'adresser à
GAUCHER & TELMOSSE,
242 rue St. Paul,
jno — Montréal.

A VENDRE—Une pharmacie de première classe, situation magnifique. S'adresser par lettres à Chimiste, bureau de LA PRESSE. 88-6f

A VENDRE—2 maisons, 2 à la campagne, 2 boulangeries, 2 terres, 2 lots. Situation magnifique, possession immédiate. Renseignement au No 21 rue St. Vincent. 12 jan 3m

A VENDRE OU A LOUER—Près du Pacifique et du fleuve, un terrain et maison des mieux situés pour hôtel. S'adresser à C. A. Dugas, Cour de Police, ou à C. Desmarteau, No. 1608 rue Notre-Dame. —jno

BOIS DE CORDE A BON MARCHE! J'ai, ce jour, acheté la pile de bois dans le clos du coin de la rue Lagauchetière et Bleury, que je vendrai à bon marché à n'importe le quel de mes clos. Je serai représenté à la rue Bleury et Lagauchetière par F. W. Graham, la rue St. Hubert par R. Graham, Hochelaga par S. Lemay, et Côte St. Louis (coin de la rue St. Denis) par J. Sylvain.
8 fév. 6f — R. GRAHAM.

HOTELS, BUVETTES, EPICERIES, MAGASINS, pour confiseurs, Magasins de fruits et de cigares et toutes espèces d'affaires. Bonne chance pour un commençant.
L. HARRIS,
1 Oct 1885 1a — 720 Rue Craig

ON DEMANDE à emprunter, pour une des fabriques les plus riches de la province, la somme de $12,000 à 5 pour cent d'intérêt. S'adresser à L. B., No. 162 rue St. Jacques, Bureau No. 2. d 95

PERDUE—Le 8 courant une robe de buffle non-doublée. Prière à la personne de la rapporter au bureau de LA PRESSE. d-94

PERDUE—Une jeune chienne sans poil jaune, répondant au nom "La Fine", récompense à celui qui la rapportera au propriétaire de l'Hotel Jacques-Cartier. d 93

PERDU—Le 8 courant, sur la rue Notre-Dame, entre les rues St. Gabriel et Bonsecours, un gant en Buckskin. Celui qui le rapportera à ce bureau, sera récompensé. d 93

PERDU—Hier, dimanche matin, devant l'église Saint-Jacques, un porte monnaie en cuir jaune, contenant une somme d'argent. La personne qui le rapportera au numéro 249 rue Jacques-Cartier, sera récompensée. d 93

UN MAGNIFIQUE BILLARD à vendre. S'adresser à C. Desmarteau, No 1608 Notre-Dame. —jno

THEATRE ROYAL,
SPARROW & JACOBS, Propriétaires-Gérants.

Semaine commençant, Lundi, le 8 Février, tous les après-midi et le soir.

Le Grand Drame Historique et à Grand Spectacle

MAZEPPA!

—AVEC—

MELLE. LOUISE BUCKINGHAM

Et son célèbre cheval, James Melville, et une nombreuse Compagnie Dramatique.

Les prix d'entrée sont les mêmes, savoir:—

Admission 10 Cts et 20 Cts — Sièges réservés 30 Cts

LYCEUM THEATRE!
J. H. GILMOUR & CIE, Propriétaires.

(CI-DEVANT LYTELL OPERA HOUSE)

Représentations durant une semaine, commençant LUNDI, le 8 Février.

La Troupe Comique d'Edith Sinclair, dans la Comédie Musicale de Frank Dumond

A BOX OF CASH!

MELLE. EDITH SINCLAIR, la célèbre soubrette, aidée par M. EDWARD FAVOR et une troupe superbe de comédiens.

Matinées chaque jour. — Prix populaires: 10, 20 et 30 cents.

GRANDE SENSATION SAMEDI DERNIER!

—AU MAGASIN DE—

R. GOHIER & CIE,

—GRANDE RUE ST. LAURENT—

—LES BEAUX JOURS SONT REVENUS!—

En raison du grand nombre de nos pratiques, nous avons été obligés de fermer nos portes durant une demie heure samedi dernier, vu que nous ne pouvions les servir.

Le public n'a pas mis grand temps à s'apercevoir que nous avons en mains le meilleur assortiment de Marchandises Sèches, le meilleur marché et le plus considérable. Tous ceux qui achètent s'en retournent satisfaits.

Cette semaine nous offrirons en vente les marchandises les plus à bas prix qui aient jamais été offertes dans la rue St Laurent. Ayant acheté deux FONDS DE BANQUEROUTE presque pour rien (35 CENTS DANS LA PIASTRE) il est de notre intérêt d'en faire bénéficier nos pratiques. Nous nous efforcerons de faire de la VENTE DE CETTE SEMAINE la meilleure de la saison.

Nous demandons aux Dames de vouloir bien venir durant l'avant-midi, afin d'éviter l'encombrement.

Depuis AUJOURD'HUI jusqu'au DERNIER DU MOIS, nous vendrons aux PLUS BAS PRIX, sans considérer le coût des marchandises.

Faites attention à notre prochaine annonce.

R. GOHIER & CIE.,

299 et 299½ Rue Saint Laurent, Montreal
4 fév-88 6f

Si vous n'êtes pas satisfait du pantalon que votre tailleur vous fait,

—ESSAYEZ—

L. N. A. RITCHOT & CIE.,

Marchand-Tailleur.

13—Cote St. Lambert—13
8 sept — 1 a

ELECTIONS MUNICIPALES

Quartier Ste. Marie.

Les comités de M. ALF. ROY, candidat pour ce quartier, seront ouverts tous les soirs à HUIT heures au

NO. 417 RUE STE. CATHERINE,

—ET AU—

Coin des Rues Plessis et Ontario.

Tous les électeurs favorables à sa candidature sont priés d'y assister. 5 fév-jno

La Compagnie de Navigation DE LONGUEUIL

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des Actionnaires de la Compagnie de Navigation de Longueuil, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 10 Place d'Armes,

Samedi, le 20 Février courant

A 1 HEURE DE L'APRES-MIDI,

pour l'audition des livres et l'élection des Directeurs.

Par ordre du Bureau de Direction.

F. MANDEVILLE,
Secrétaire-Gérant.
Montréal, 9 Février, 1886. 92-10f

AVIS DE FAILLITTE

Dans l'affaire de

THE ST. LAWRENCE PULP & PAPER COMPANY

Faillie.

VENTE PAR ENCAN

Seront vendus par ENCAN PUBLIC sur les premises occupées par la dite Compagnie à ST. JOSEPH DE SOREL, de la paroisse de St. Joseph, comté de Richelieu, Province de Québec, par ordre de l'Honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, de la Province de Québec, résidant en la ville de Sorel, et administrant la justice en cette dernière ville, JEUDI, le DIX-HUITIEME jour de FEVRIER 1886 à MIDI, tous les biens, meubles et immeubles de la dite Compagnie, comprenant en partie: La propriété foncière du moulin pour la fabrication du papier avec les machines y attachées, aussi huiles, produits chimiques, charbon, engin à vapeur et bouilloire, Foin, Balances à plateforme et de comptoir, Coffre-fort, meubles et garnitures de bureaux, etc., etc.

Le conditions seront connues le jour de la vente.

Des circulaires contenant tous les renseignements sur cette propriété seront envoyés gratis sur demande en s'adressant à

CHS. T. IRISH,
Liquidateur,
25 jan 21 f j 18 fév — Sorel, P. Q

DANS L'AFFAIRE DE

EDOUARD DESROCHERS,

Montreal.

Les soussignés vendront par encan public en bloc au No 64 rue St Laurent, MARDI, le 16 courant, à ONZE heures A. M., l'actif de la dite succession comprenant:

Fonds de commerce, consistant en marchandises sèches au montant de	$2963.42
Fixtures	107.65
	$3071.07

Le magasin sera ouvert Lundi pour l'inspection des marchandises.

On peut voir l'inventaire et obtenir d'autres informations, en s'adressant à

KENT & TURCOTTE,
Comptables,
No 7 Place d'Armes.
A. MARCOTTE & CIE.,
10-11-12-13-15 fév. — Encanteurs.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.
Cour Supérieure.

EX-PARTE

EDWARD C. WURTELE, en sa qualité de curateur de la succession vacante de feu ALEXANDER LOUTHOOD, en son vivant, de Montréal.

AVIS est par les présentes donné aux créanciers de la dite succession de se présenter VENDREDI, le DOUZE FEVRIER courant, à la Cour Supérieure 3ième Division à deux heures de l'après midi, pour y donner leur avis sur les matières qui leur seront soumises, touchant les biens de la dite succession vacante.

Montréal, 8 Février 1886.

ARCHAMBAULT & ST. LOUIS,
92-2f — Avocats du Requérant.

Province de Quebec,
District de Montreal
No
Cour Supérieure.

H. MACKENZIE et al., Demandeurs,
vs.
A. TELLIER, (G. A. Brouillet & Cie.), Défendeur.

AVIS est par les présentes donné que le 2ème jour de Février 1886, par un ordre de la Cour, nous avons été nommés curateurs conjoints à la succession du dit Défendeur qui a fait une cession judiciaire de tout son actif pour le bénéfice de ses créanciers.

Toutes les réclamations doivent être filées à notre bureau d'ici à un mois.

A. L. KENT,
A. TURCOTTE,
Curateurs-Conjoints.

Montréal, 10 Fev. 1886.
Bureau de Kent & Turcotte,
7 Place d'Armes, Montréal. d 94

Habillements d'Automne

—:o:—

—BEAU CHOIX DE—

TWEEDS, COATINGS ETOFFES

A PANTALONS ET—

—POUR PARDESSUS

dans les patrons, les plus nouveaux pour

—L'AUTOMNE—

—Coupe élégante et dernier goût—

CHEZ

C. DUCHARME,

2140 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal
141 1a — 5av

L. ROBINSON,

Tailleur à la Mode,

53-BEAVER HALL-53

Commerce du Printemps.

Une partie de mes marchandises du printemps sont arrivées et j'attends le reste sous peu. Quand elles seront au complet, je crois qu'elle formeront le stock le plus beau, le plus complet et le plus attrayant que j'aie soumis au jugement et au bon goût de mes pratiques et du public. J'en dirai plus long dans quelque temps.

Comme plusieurs garderobes ont besoin d'être renouvelées, j'attire l'attention du public sur ce que je viens de dire. Mon stock actuel permet de rencontrer les besoins les plus pressants.

IL EST AU COMPLET

durant toute l'année.

L'hiver est encore le "Maître de tous" et il n'est pas hors de propos de mentionner de nouveau mes

Capots garnis en Pelleterie, Collets et Manchettes.

qui ont donné la plus entière satisfaction. J'ai encore en mains un grand assortiment de pelleteries, castor, loutre, loup-marin et mouton de perse pour collets et manchettes, du vison et de la martre pour garnitures, le tout de la meilleure qualité, je sais qu'il suffit de mentionner le fait. Prix modérés.

FRS. MARTINEAU,

MARCHAND DE

Peintures,	Ferronneries,
Tapisseries,	Lampes,
Vitres,	Glace de Miroir,
Mastic,	Huile de charbon,
Huile de lin,	Huile d'olive,
Terebentine,	Etc., Etc.

Les entrepreneurs menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction, toutes sortes d'outils, etc.

L'on trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que: Chaudrons, Canards, Poêle à frire, Soupières, Pots à colle, etc., etc. Les meilleurs Blancs Anglais, importés directement, à très bon marché, et aussi toutes sortes de Blancs Canadiens. Mention spéciale: Huile d'Olive pure.

FRS. MARTINEAU

499—rue Ste. Catherine—501
23 déc. 6m

—MONTRES—
WALTHAM

Dans tous les modèles et avec les améliorations les plus récentes, et à meilleur marché que n'importe quelle autre maison de commerce. Nous pouvons vendre une montre de première classe, métal garanti, boitier en argent, et tenant bien le temps, pour $12.00. Nous avons aussi un assortiment très complet de montres suisses à remontoir, que nous vendons de $15 à $100. Nous tenons aussi un assortiment complet de Bijouteries de Deuil

On fabrique et on répare toute espèce de bijoux. Jones de mariage faits à ordre à cinq heures d'avis.

J. T. BOLT,

41 et 41½ RUE BLEURY

Ancien Etablissement de Bijouteries.

Atelier sur les lieux — 206-jno

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME de la CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

Canvas Back

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR